

Cote du document: IFAD12/3/R.2/Add.1
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 8 octobre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Projet de Cadre de gestion des résultats de FIDA12

Note à l'intention des membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: d.brown@ifad.org

Thomas Eriksson

Directeur
Division des politiques et des résultats opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2425
courriel: t.eriksson@ifad.org

Lauren Phillips

Conseillère principale pour les politiques et les résultats
Division des politiques et des résultats opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2877
courriel: l.phillips@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA —
Troisième session

Rome, 19-21 octobre 2020

Pour: **Examen**

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Vers une amélioration de la gestion des résultats au FIDA	3
III.	Fondement logique du Cadre de gestion des résultats de FIDA12	7
IV.	Théorie du changement et grandes lignes du Cadre de gestion des résultats proposé	12
V.	Responsabilisation, révision et communication d'informations	20
VI.	Indicateurs du Cadre de gestion des résultats pour FIDA12	22
VII.	Définitions et sources de données des indicateurs du Cadre de gestion des résultats de FIDA12	29

I. Introduction

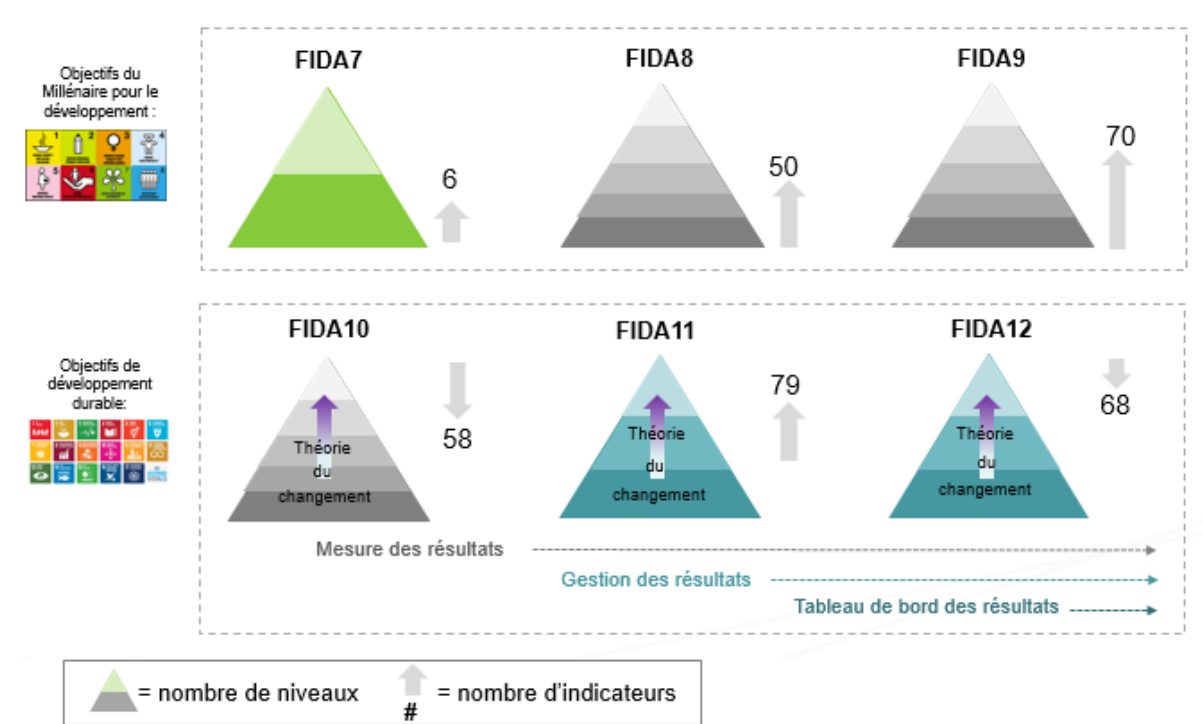
1. La conception du Cadre de gestion des résultats pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) est guidée par le caractère urgent et important des contributions à apporter aux objectifs de développement durable (ODD) et s'appuie sur le Cadre du FIDA relatif à l'efficacité en matière de développement. S'il veut élargir et approfondir l'impact de ses activités en faveur des populations rurales pauvres, il est essentiel que le Fonds utilise un processus décisionnel fondé sur des données factuelles aux fins d'amélioration de la performance. En améliorant la gestion des résultats, il peut offrir un appui plus inclusif, plus efficace et plus durable aux populations les plus vulnérables.
2. Des objectifs clairs en matière de développement, des plans directeurs détaillés pour l'obtention des résultats et une amélioration du suivi aident le FIDA à renforcer la responsabilisation et à intégrer les enseignements tirés de l'expérience dans les opérations actuelles et à venir. C'est aussi à partir de ces éléments que le FIDA élabore une gestion axée sur les résultats et son programme de prêts et dons, et que les membres peuvent suivre de façon continue les progrès de l'institution.
3. Le présent document contient le Cadre de gestion des résultats afférent à FIDA12 (2022-2024). En vue de recueillir leurs observations et indications, une version antérieure du cadre a été soumise aux États membres lors de la réunion intersessions de septembre 2020. La version actualisée, proposée ici, tient compte de ces retours et sera présentée avec le projet de Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, à la troisième session de la Consultation en octobre 2020.
4. Cette version préliminaire du Cadre de gestion des résultats s'inspire de celui de FIDA11 et intègre les priorités définies par les États membres durant la Consultation sur FIDA12. Il est par conséquent en phase avec le modèle opérationnel de FIDA12. Il comprend des indicateurs, nouveaux ou renforcés, relatifs aux thématiques transversales, à la création d'emplois et à d'autres domaines, et affiche l'ambition d'intégrer de nouvelles initiatives, comme la participation du secteur privé au programme de prêts et dons traditionnel du Fonds. Sa finalité première est d'appuyer le suivi et la communication des informations sur les contributions du FIDA à la réalisation de ses propres objectifs stratégiques et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).
5. La Consultation en cours a mis en lumière plusieurs questions qui sont désormais prises en compte dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA12. L'une d'elles est la nécessité de continuer à privilégier, et à encourager, des approches innovantes sur les thématiques transversales du Fonds – à savoir l'environnement et les changements climatiques, la jeunesse rurale, le genre et la nutrition. De plus, il faut encore renforcer l'agilité et la proactivité du Fonds à mesure qu'il se décentralise et se rapproche des parties prenantes et des partenaires.
6. Le présent document expose le contexte, les principes et les considérations méthodologiques présidant à la conception du Cadre de gestion des résultats de FIDA12. La section II décrit l'évolution de la gestion des résultats institutionnels au FIDA et les facteurs qui ont contribué à la faire progresser. La section III examine l'orientation et les modifications et ajouts proposés pour la période 2022-2024. La section IV présente la structure du cadre, la théorie du changement et la manière dont le cadre a été harmonisé avec le modèle opérationnel et le cadre financier. Elle décrit par ailleurs les principales catégories d'indicateurs de chaque niveau ainsi que les indicateurs de base qui ont été ajoutés. La section V explique le processus de suivi et de communication des informations relatives au cadre. Enfin, la section VI expose en détail l'ensemble des indicateurs proposés pour la

période couverte par FIDA12 et la section VII donne la définition de chaque indicateur.

II. Vers une amélioration de la gestion des résultats au FIDA

7. Depuis son adoption durant FIDA7, le cadre de mesure des résultats du FIDA n'a pas cessé d'évoluer. Ses deux principales sources de modifications ont été la prise en compte des enseignements tirés de l'expérience acquise et l'adoption des meilleures pratiques établies dans le monde. Ce processus dynamique et continu a débouché sur des ajustements majeurs, comme l'illustre la figure 1.

Figure 1
Évolution du Cadre de gestion des résultats du FIDA



Note: ne rend pas compte des ajustements apportés aux types d'indicateurs.

Adaptation à partir des enseignements tirés de l'expérience acquise par le FIDA

8. **Premiers cadres.** Au fil du temps, la structure – c'est-à-dire le nombre de niveaux ainsi que le nombre et les types d'indicateurs – des cadres relatifs aux résultats du FIDA a beaucoup évolué. Cela a été notamment le cas pour les toutes premières versions du cadre. Celui de FIDA7 comprenait seulement deux niveaux et six indicateurs. Dans celui de FIDA8, on dénombrait 50 indicateurs dans une structure sur 5 niveaux. Le cadre de FIDA9 a conservé les 5 niveaux, mais a porté le nombre d'indicateurs à 70.
9. Comme l'a mis en évidence l'évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions des ressources du FIDA¹ réalisée en 2014, les premiers cadres de résultats présentaient de très importantes lacunes. Ils étaient notamment plus adaptés au suivi des résultats qu'à leur gestion. Les évaluateurs ont également pointé l'absence de théorie du changement explicite, et constaté que les indicateurs variaient trop en nombre pour être réellement utiles, et n'étaient, de

¹ Voir document EB 2014/111/R.3/Rev.1, Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), avril 2014.

manière générale, pas assez complets ni actualisés, ni suffisamment cohérents dans leurs données.

10. Le Fonds a remédié à ces lacunes dans les cadres de FIDA10 et de FIDA11, et s'est appuyé sur l'expérience qu'il en a retirée pour affiner encore plus le cadre de FIDA12.
11. **FIDA10.** Le cadre de résultats de FIDA10 a conservé une structure semblable à celui de FIDA9, mais a ramené le nombre d'indicateurs de 70 à 58. Qui plus est, le cadre comportait, pour la première fois, une théorie du changement. Cependant, ayant été élaboré avant le Cadre stratégique 2016-2025 et les ODD, l'établissement de liens entre les deux cadres et avec le Programme 2030 n'a pas été favorisé. Ce problème a été partiellement résolu par la révision du Cadre de gestion des résultats en décembre 2016, qui coïncidait avec l'adoption du Rapport de la Consultation sur FIDA10 et dans lequel le Conseil des gouverneurs envisageait d'apporter des ajustements au cadre durant FIDA10². Les deux modifications principales ont consisté à : i) mettre en correspondance l'orientation du Cadre stratégique du FIDA avec les ODD n^{os} 1 et 2; ii) ajouter quatre nouveaux indicateurs au Cadre de gestion des résultats afin de mesurer les progrès au regard de la réalisation de la mission première du Fonds et des trois objectifs stratégiques de son Cadre stratégique³. D'autres révisions ont permis que le Cadre de gestion des résultats fasse référence aux ODD et non plus aux objectifs du Millénaire pour le développement.
12. **FIDA11.** Le Cadre de gestion des résultats de FIDA11, fondé sur celui de FIDA10, en a conservé les nouveaux indicateurs d'impact et l'accent mis sur les ODD n^{os} 1 et 2. Des indicateurs destinés à mesurer les cinq principes d'action du Cadre stratégique⁴ ont également été intégrés. Enfin, on a renforcé le lien entre le Cadre de gestion des résultats de FIDA11 et les accords figurant dans la Matrice des engagements au titre de la reconstitution, en veillant à ce que les engagements exposent clairement leur contribution aux indicateurs du cadre. L'achèvement de la mise en œuvre du Système de gestion des résultats opérationnels a par ailleurs permis au Fonds de suivre les résultats en temps réel, comme l'a montré l'examen à mi-parcours de FIDA11, présenté à la première session de la Douzième reconstitution des ressources, en février 2020.
13. **Enseignements tirés de l'expérience.** Comme nous le verrons plus en détail ci-après, le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 repose sur ces fondations. Le FIDA a continué d'affiner les indicateurs afin de mieux rendre compte des résultats réels, en reliant ces derniers à une théorie du changement précise, au Cadre stratégique et aux ODD. Des données actualisées sur les indicateurs seront mises à disposition sur le tableau de bord relatif au Cadre de gestion des résultats en ligne, qui sera lancé en décembre 2020 sur le site Web du FIDA. L'harmonisation entre le Cadre de gestion des résultats et la matrice des engagements a été renforcée, et tous les indicateurs pouvant être mesurés ont été intégrés dans le Cadre de gestion des résultats plutôt que dans la matrice. La matrice est désormais centrée sur les opérations contrôlables, tandis que le Cadre de gestion des résultats est axé sur les résultats à atteindre. Le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 est conçu de manière à renforcer la capacité du Fonds à l'utiliser pour gérer ses opérations de manière plus efficace et plus transparente, sans se limiter à une simple communication d'informations.

² Voir <https://webapps.ifad.org/members/eb/119/docs/french/EB-2016-119-R-13-Rev-1.pdf>.

³ Renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres; accroître les avantages qu'elles tirent de leur intégration au marché; renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience aux changements climatiques de leurs activités économiques.

⁴ Ces principes sont le ciblage; l'autonomisation; le genre; l'innovation, l'apprentissage et la reproduction à plus grande échelle; les partenariats. Toutefois, le Cadre de gestion des résultats n'a pas été conçu pour associer un cadre complet de résultats au Cadre stratégique puisqu'il ne couvre que la période 2019-2021 de FIDA11.

Adoption des meilleures pratiques établies dans le monde

14. **Comparaison avec d'autres organisations.** En 2017, pour continuer à renforcer le Cadre de gestion des résultats de FIDA11, le Fonds s'est appuyé sur une étude théorique des cadres de résultats élaborés par les sept membres du Groupe de travail sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement⁵ et par les autres organismes ayant leur siège à Rome. L'étude a mis en évidence des différences très importantes entre les cadres des organisations s'agissant de la terminologie, du contenu et du nombre d'indicateurs; mais elle a aussi montré qu'elles faisaient face à des difficultés similaires, notamment le passage de la communication des résultats à la gestion des résultats. Les autres problèmes courants étaient l'attribution des résultats en matière de développement (lesquels sont en général simplement des contributions à des actions collectives à l'échelle mondiale) et l'obtention et la communication de données précises et récentes.
15. L'étude a également montré que la plupart des institutions utilisent une structure analogue, à trois ou quatre niveaux, fondée sur une organisation pyramidale (objectifs de développement, résultats en matière de développement, performance opérationnelle et organisationnelle), avec un nombre croissant d'indicateurs et une attribution de plus en plus fréquente des résultats à l'organisation à mesure que l'on descend dans les niveaux.
16. Une analyse comparative d'un sous-ensemble des organisations utilisant des méthodes similaires a été réalisée par le FIDA en 2020 aux fins d'actualisation de leurs caractéristiques. Cette analyse est présentée au tableau 1. Pour mieux comprendre comment ces organisations déterminent l'impact sur les groupes cibles du Fonds, une autre base de comparaison a été spécialement ajoutée (colonne 6), et donne le nombre approximatif d'indicateurs visant à mesurer la transformation des communautés rurales et des systèmes alimentaires.

Tableau 1

Analyse comparative des cadres de résultats de différentes institutions financières internationales

<i>Institution</i>	<i>Nom du cadre</i>	<i>Période couverte par le cadre</i>	<i>Nombre de niveaux</i>	<i>Nombre d'indicateurs</i>	<i>Indicateurs définis ou retenus pour le suivi de la transformation rurale et des systèmes alimentaires</i>
BAsD	Cadre de résultats institutionnels	6 ans (2019-2024)	4 (2 sections, 4 niveaux)	60	4
BAfD	Cadre de mesure des résultats	10 ans (2016-2025)	4	105	12
BDC	Cadre de suivi des résultats	5 ans (2020-2024)	4	69	6 (3 indicateurs et 3 indicateurs ventilés en fonction des groupes cibles en milieu rural)
IDA*	Système de mesure des résultats	3 ans (2018-2020)	3	84	5
BID	Cadre de résultats institutionnels	4 ans (2020-2023)	3	55 indicateurs principaux, 76 avec les 21 indicateurs additionnels	4
FIDA	Cadre de gestion des résultats	3 ans (2022-2024)	3	68	29

BAsD: Banque asiatique de développement; BAfD: Banque africaine de développement; BDC: Banque de développement des Caraïbes; IDA: Association internationale de développement; BID: Banque islamique de développement

⁵ FIDA, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement, Banque islamique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque de développement des Caraïbes (observateur).

17. Durant FIDA11, le Fonds a adopté les meilleures pratiques établies dans le monde, a réorganisé son cadre pour passer de cinq à trois niveaux et a défini un nombre d'indicateurs proche du nombre médian d'indicateurs utilisé par les autres institutions. Pour FIDA12, il est proposé de conserver les trois niveaux et de réduire le nombre d'indicateurs, tout en faisant place à la communication d'informations sur les priorités, comme la création d'emplois, les financements climatiques et la proactivité dans la gestion du portefeuille.
18. Le FIDA rend compte d'un nombre d'indicateurs globalement identique à celui des autres banques multilatérales de développement (BMD), mais son Cadre de gestion des résultats, conformément à son mandat, comprend davantage d'indicateurs permettant de suivre la contribution à la transformation des communautés rurales et des systèmes alimentaires. L'accent systématique mis sur l'ODD n° 2, et sur l'alimentation et l'agriculture de manière plus générale, est l'un des points forts qui distinguent le Cadre de gestion des résultats du FIDA des cadres des autres institutions.
19. **Autres pratiques optimales.** Parallèlement aux ajustements structurels (nombre de niveaux et d'indicateurs du cadre de résultats), le FIDA procède à des améliorations en vue d'adopter les meilleures pratiques institutionnelles et de contribuer à l'établissement de rapports à l'échelle mondiale.
20. Par exemple, certaines organisations internationales de développement, dont des BMD et d'autres organismes des Nations Unies, s'emploient à mieux cerner leurs contributions individuelles aux progrès d'ensemble accomplis au regard des ODD, et définissent leurs indicateurs et leurs financements en conséquence. De même, le FIDA concentre ses efforts et travaille en collaboration étroite avec d'autres entités – notamment le Groupe de travail sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement des BMD – en vue d'améliorer le suivi et la communication d'informations au regard des cibles des ODD.
21. Par ailleurs, les institutions de développement recherchent des moyens de suivre plus concrètement leurs résultats. L'une de leurs approches consiste à réduire le recours aux notes fondées sur des évaluations, et à élaborer des indicateurs de produit et d'effet direct plus robustes. La Banque mondiale, par exemple, utilise les notes à l'achèvement des projets uniquement pour évaluer l'obtention de résultats en matière de développement, sa propre performance (qualité à la conception et qualité de l'appui à la supervision, entre autres) et la performance des emprunteurs. Étant donné que les évaluations fondées sur des notes concernent la performance, ces indicateurs apparaissent dans la partie du cadre de mesure des résultats de la Banque mondiale consacrée à la performance et non dans celle qui porte sur les résultats. Cette méthode rationalisée d'évaluation de la performance à l'achèvement permet non seulement une réflexion plus approfondie sur la performance proprement dite, mais génère en outre des enseignements plus clairs sur les lacunes et les améliorations possibles.
22. Cependant, les notes restent utiles dans différents cas, par exemple au stade de la conception, lorsqu'on évalue la qualité générale, et non les résultats concrets, les effets directs ou l'impact. Elles peuvent également être intéressantes en tant que mécanisme de gestion de la performance durant l'exécution, en permettant aux équipes des programmes de pays qui connaissent bien les projets et qui réalisent des autoévaluations de leur performance, de détecter rapidement les problèmes et de suivre les progrès accomplis au regard des mesures qui sont mises en œuvre. C'est pour cela que le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 comprend encore des mesures de ce type, mais propose de réduire au fil du temps la dépendance à leur égard, conformément aux pratiques adoptées par d'autres BMD.

23. **Perspectives.** Grâce au Cadre de gestion des résultats établi pour FIDA12, le Fonds contribuera davantage à la communication d'informations sur les résultats et à la prise de décisions fondées sur des éléments factuels au niveau international. À titre d'exemple, le FIDA ajoute, en les modifiant ou non, des indicateurs utilisés par d'autres partenaires de développement (notamment la création d'emplois et le nombre de bénéficiaires accédant à des terres); met l'accent sur des indicateurs qu'il peut mesurer concrètement, et qui lui permettent par conséquent de rassembler davantage d'éléments probants en vue de l'élaboration de futurs projets; s'emploie à mesurer de manière plus précise ses contributions à la réalisation des ODD au moyen de ses indicateurs de base; automatise ensuite la mise en correspondance de ses indicateurs de produit avec les ODD. La section ci-après expose ce processus plus en détail et donne des informations sur la manière dont le FIDA continue de mettre à profit les enseignements tirés des expériences passées.

III. Fondement logique du Cadre de gestion des résultats de FIDA12

24. Le Fonds s'appuiera sur deux grands principes pour adapter les enseignements tirés du Cadre de gestion des résultats de FIDA11 et intégrer plus étroitement l'impact sur le développement dans les rapports sur les résultats à l'échelle mondiale:
- i) **Perfectionnement des processus d'amélioration lancés lors des précédentes reconstitutions des ressources.** Le Cadre de gestion des résultats va renforcer sa fonction de gestion des résultats grâce à l'utilisation d'indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps, la fourniture de plus de données en temps réel et la mise en place d'un tableau de bord. Ce dernier permettra à la direction, aux membres et au grand public de suivre en temps réel les progrès accomplis au regard des cibles.
 - ii) **Concordance plus précise et plus étroite avec les engagements pris par le Fonds pour FIDA12 et les progrès qu'il accomplit au niveau mondial.** Pour comprendre comment le FIDA contribue au Programme 2030 et y favoriser davantage son intégration, le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 renforcera l'harmonisation des pratiques de l'institution en matière de communication d'informations avec celles des autres BMD et rendra compte de sa contribution aux ODD de manière plus précise, au moyen des liens établis avec les indicateurs de base du FIDA.

Perfectionnement

25. La qualité des indicateurs et leur disponibilité restent des conditions essentielles pour le suivi et la communication des résultats en matière de développement. Même si les indicateurs ne permettent pas forcément de donner une image parfaite ni de tenir compte du contexte, ils apportent des éléments factuels indispensables au processus décisionnel et au renforcement de la responsabilisation. Ainsi, le FIDA reste déterminé à respecter les critères spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps et à maintenir un équilibre entre les indicateurs relatifs à la situation, à la dimension stratégique et aux résultats (indicateurs d'impact, d'effet direct et de produit) afin d'offrir un tableau complet des contributions précises du Fonds. Le FIDA s'emploie en outre à améliorer la manière dont il communique les résultats à la direction et aux États membres.
26. **Réduction du recours aux évaluations fondées sur des notes et détermination croissante à quantifier les effets directs et les produits.** Dans les cadres précédents, le FIDA s'appuyait bien plus que les autres organisations sur les évaluations fondées sur des notes. Il faisait en outre figurer les conclusions basées sur les notes [notes des rapports d'achèvement des

projets(RAP)] au niveau II (niveau relatif aux résultats) au lieu de les faire figurer au niveau III (niveau relatif à la performance). L'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA a mis en évidence les limites inhérentes à l'utilisation de notes subjectives. Les notes issues des autoévaluations comme des évaluations indépendantes sont attribuées par les examinateurs conformément aux critères du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, mais recèlent inévitablement une part de subjectivité, et ce malgré les processus d'assurance qualité et les mécanismes d'examen par les pairs mis en place pour prévenir les biais.

27. En revanche, les évaluations de l'impact réalisées par la Division recherche et évaluation de l'impact utilisent une méthode robuste pour déterminer l'impact des interventions appuyées par le FIDA et établir des projections à partir des constatations. De la même façon, les indicateurs de base mesurant les produits et les effets directs au niveau des projets mettent en évidence les résultats concrets qui ont été obtenus (nombre de personnes ayant reçu une formation, superficie exploitée selon des pratiques favorisant la résilience face aux changements climatiques, nombre de personnes faisant état d'une amélioration de leur nutrition, par exemple), ce qui procure en outre au FIDA des données de base et des valeurs de référence pour l'élaboration et l'évaluation des futures opérations. Les produits et les effets directs obtenus au cours de FIDA12 contribueront à éclairer les nouvelles conceptions de FIDA13.
28. Cependant, pour préserver un équilibre entre les méthodes d'évaluation et continuer de mesurer les progrès accomplis dans le cadre des projets en cours d'exécution durant FIDA12, le Fonds a intégré un certain nombre d'indicateurs fondés sur des notes, utilisés lors de la supervision ou à l'achèvement, tels que ceux axés sur les thématiques transversales ou sur les carences du FIDA — performance des pouvoirs publics, efficacité et durabilité, notamment. À l'avenir, le Fonds se coordonnera avec le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour que ces changements soient intégrés dans le système. La méthode employée pour attribuer les notes aux rapports d'achèvement sera actualisée conjointement par la direction et IOE dans le cadre de la révision du Manuel de l'évaluation en 2021, avant le début de FIDA12.
29. **Révision des ambitions à la hausse au regard des thématiques transversales et des domaines intersectoriels.** Le FIDA reste déterminé à suivre de près ses thématiques transversales prioritaires ambitieuses que sont l'environnement et les changements climatiques, la jeunesse rurale, le genre et la nutrition. Il porte donc une attention accrue à ces thématiques dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA12, et en augmente le suivi au moyen d'un rapport annuel séparé sur les indicateurs et cibles transversaux⁶. Il s'emploie en outre à renforcer sa capacité à suivre d'autres thématiques transversales et à en rendre compte.
- i) **Environnement et changements climatiques.** Comme cela a été souligné pendant la Consultation sur FIDA11, la priorité accordée par le Fonds à l'amélioration de la résilience des communautés rurales face aux changements climatiques transparait dans six indicateurs du niveau II, quatre pour le suivi des produits et des effets directs, et deux pour le suivi de la performance des projets au moyen du pourcentage de RAP ayant obtenu une note égale ou supérieure à 4 pour i) l'adaptation aux changements climatiques et ii) la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Durant FIDA12, le Fonds conservera ces indicateurs et reverra ses ambitions à la hausse en relevant ses cibles pour l'ensemble des indicateurs de produit et d'effet direct ainsi que le pourcentage de RAP devant obtenir une note

⁶ Les indicateurs et cibles qui feront l'objet d'un suivi dans le rapport annuel sont mentionnés dans le document FIDA12: Approfondir l'impact et renforcer la résilience grâce aux thématiques transversales, Voir <https://webapps.ifad.org/members/repl/12/02/docs/french/IFAD12-2-R-3-Rev-2.pdf?attach=1>.

égale ou supérieure à 4 en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques.

En outre, le FIDA renforce actuellement sa responsabilisation et son engagement à évaluer la manière dont les changements climatiques sont traités dans le cadre de son programme de travail. Deux nouveaux indicateurs ont été ajoutés au niveau III. L'indicateur 3.2.4 mesurera le financement climatique dans le programme de prêts et dons, et permettra ainsi d'honorer un engagement pris durant FIDA11. Le Fonds s'est déjà engagé à fournir une part de financement climatique (25%) supérieure à celle de nombreuses autres BMD⁷, et entend continuer de mobiliser ses sources de financement (propres et externes) dans ce domaine, en portant la cible à 35% au minimum pour FIDA12. En suivant les activités pertinentes, le nouvel indicateur 3.2.5 mesurera quant à lui le pourcentage des projets qui permettent le renforcement de la résilience en améliorant les capacités d'adaptation face aux changements climatiques.

- ii) **Genre.** La réduction de l'écart de productivité entre femmes et hommes et l'accélération de l'autonomisation des femmes restent des conditions essentielles pour atteindre les ODD et améliorer la production et les chaînes de valeur dans les communautés rurales. Le FIDA va maintenir la ventilation par sexe de dix indicateurs fondés sur les personnes au niveau II afin de mettre en évidence la proportion de femmes aidées. En outre, pour mieux suivre les progrès accomplis au regard de l'autonomisation dans le cadre de ses opérations, le FIDA a récemment intégré l'indicateur 3.2.3, qui rend compte de la part de projets conçus pour **transformer les rapports femmes-hommes**⁸. Cet indicateur repose sur l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau des projets de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, indice qui a été adapté en vue de son intégration dans les enquêtes sur les indicateurs de base portant sur les effets directs menées au stade de la conception des projets, à mi-parcours et à l'achèvement.
- iii) **Nutrition.** L'accent mis par le FIDA sur la nutrition s'inscrit pleinement dans sa mission de transformation des systèmes alimentaires et d'augmentation des revenus et du bien-être des populations pauvres en milieu rural. Pour une meilleure compréhension de l'impact d'un projet et des tendances mondiales en matière d'amélioration de la nutrition, le FIDA réalise le suivi de deux sous-indicateurs des ODD – prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, au niveau I (1.2.1–1.2.3) – ainsi que de trois indicateurs du niveau II: nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (diversité alimentaire ayant augmenté de 10% ou plus) (2.1.5); nombre de personnes bénéficiant d'un appui ciblé visant à améliorer leur nutrition (2.2.14); pourcentage de femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale (2.2.15).
- iv) **Jeunesse.** Le niveau relativement élevé de vulnérabilité des jeunes et la nécessité de leur offrir des emplois productifs et durables sont de plus en plus considérés comme des sujets prioritaires. Le Cadre de gestion des résultats de FIDA11 a donné la possibilité de ventiler dix indicateurs fondés sur les personnes par âge au niveau II, et tous les projets prenant en compte les

⁷ Banques multilatérales de développement, *2019 Joint MDB Report on Climate Finance* (Rapport conjoint 2019 des banques multilatérales de développement relatif au financement climatique), 2020. Voir <https://www.isdb.org/pub/reports/2019/2019-joint-mdb-report-on-climate-finance>.

⁸ Les projets conçus pour transformer les rapports femmes-hommes nécessitent de mesurer l'évolution de l'autonomisation des femmes au moyen d'un indice de l'autonomisation élaboré par le FIDA qui repose sur des éléments essentiels de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau des projets. Ce dernier a été élaboré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, l'Oxford Poverty and Human Development Initiative et l'Agence des États-Unis pour le développement international, pour suivre les progrès en matière d'inclusion des femmes dans le secteur agricole (Alkire *et al.*, 2013; Malapit *et al.*, 2017).

questions relatives aux jeunes sont tenus de ventiler leur indicateur de portée en fonction de ce critère d'âge. Cette ventilation sera maintenue dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 pour les indicateurs fondés sur les personnes. Par ailleurs, notant que les jeunes courent deux à trois fois plus de risques d'être au chômage que les adultes⁹, le FIDA a ajouté un indicateur de création d'emplois (2.2.8) afin de mieux suivre sa contribution à l'augmentation du nombre d'emplois de qualité. Les projets prenant en compte les questions relatives aux jeunes qui seront approuvés durant FIDA12 auront pour obligation de communiquer des informations sur cet indicateur en les ventilant par âge.

- v) **Domaines intersectoriels.** Bien que le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 ne rende pas encore directement compte de la situation des peuples autochtones et des personnes handicapées, des mesures sont mises en place pour améliorer la communication d'informations dans ces domaines pour les projets concernés. Certains projets ventilent déjà les données en fonction des peuples autochtones et utilisent des indicateurs portant sur leurs spécificités socioculturelles. S'agissant des personnes handicapées, le Fonds s'est engagé durant FIDA11 à évaluer les liens entre ces personnes et ses interventions. En 2019, la direction a présenté au Conseil d'administration des données factuelles sur les personnes handicapées et l'emploi en zone rurale. L'évaluation a mis en évidence que les interventions du FIDA pouvaient offrir une trajectoire de sortie de la pauvreté aux personnes handicapées. Donnant suite à ces constatations et conformément à l'engagement à "ne laisser personne de côté" pris dans le Programme 2030, les directives opérationnelles relatives au ciblage ont été actualisées en 2019 et définissent désormais clairement les personnes handicapées comme l'un des groupes vulnérables ciblés par le Fonds. En outre, en 2020, la direction a présenté au Conseil d'administration une méthode de collecte et de ventilation de données sur les personnes handicapées pour l'ensemble du portefeuille du FIDA¹⁰. En ce qui concerne les projets qui seront approuvés durant FIDA12, le Fonds s'est engagé à collecter de manière systématique des données sur ce groupe¹¹. La direction a également décidé que l'ensemble des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) conçus pendant FIDA12 comprendraient un cadre permettant d'intégrer les personnes handicapées dans les projets financés par le Fonds et définiraient ces personnes comme un groupe cible particulier, en coordination avec les pouvoirs publics. Un point sur les progrès accomplis au regard de ces thématiques sera proposé dans l'examen à mi-parcours de FIDA12. Enfin, le Cadre de gestion des résultats ne prévoit pas de cibles particulières en ce qui concerne la biodiversité, mais la matrice des engagements pour FIDA12 fait explicitement référence à la nécessité de réaliser une étude afin de déterminer comment aborder cette question à l'avenir.

30. **Tableau de bord du Cadre de gestion des résultats disponible en ligne.** Durant toute la période couverte par FIDA12 et pour la première fois depuis la création du cadre, un tableau de bord du Cadre de gestion des résultats pleinement opérationnel sera mis à la disposition des membres et de la direction, qui pourront le consulter afin de suivre de plus près les résultats du Fonds. Son lancement est prévu en 2020. Le tableau de bord sera accessible par l'intermédiaire du site Web du FIDA, et fournira aux parties prenantes les résultats les plus récents ainsi que

⁹ FIDA, Rapport sur le développement rural 2019.

¹⁰ On trouvera plus de précisions dans le document "Collecte de données désagrégées sur les personnes handicapées dans les projets du FIDA" (EB 2020/130/R.15).

¹¹ On utilisera à cette fin l'ensemble abrégé de questions sur les incapacités, conformément à la méthode mise au point par le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, établi par l'Organisation des Nations Unies. L'ensemble abrégé de questions sur les incapacités sera intégré dans les directives relatives aux enquêtes sur les indicateurs de base portant sur les effets directs.

les progrès accomplis au regard des cibles. Cet outil permettra au FIDA d'orienter son ambition vers une gestion plus proactive des résultats.

31. Le tableau de bord fait également partie des mesures prises par le Fonds pour rassembler les meilleures pratiques établies dans le monde et rejoindre le groupe des institutions, comme la Banque mondiale, qui automatisent les flux d'informations. Cette évolution encourage la transparence et le partage d'informations entre les parties prenantes et d'autres acteurs du développement. Le tableau de bord affiche l'indicateur, sa définition, la source d'informations et les chiffres pertinents pour le suivi, comme les cibles, les valeurs de référence, les données réelles et les progrès accomplis au regard des cibles. Naturellement, son utilité est directement liée à la qualité et à l'accessibilité de ses données, et le FIDA veillera à ce que des informations précises et actualisées y soient intégrées.
 32. **Liens avec la matrice des engagements.** De façon générale, pour s'assurer que le Cadre de gestion des résultats intègre des données spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps, on y définit les indicateurs qui peuvent faire l'objet d'une mesure et d'un suivi quantitatifs, tandis que les engagements qualitatifs sont intégrés dans la matrice connexe des engagements pris au titre de FIDA12.
- Harmonisation.**
33. **Articulation de la contribution du FIDA avec le Programme 2030.** La concrétisation des ODD exige un appui financier supplémentaire aux niveaux international, national, public et privé. Les pays et les institutions internationales font concorder leurs processus et leurs priorités avec les objectifs du Programme 2030, et prennent en considération toutes les implications de celui-ci. Pour partie, les organisations cherchent un moyen de mesurer leurs contributions aux ODD et aux cibles de ces derniers au niveau des produits et des effets directs et au niveau financier, en mettant ainsi leurs cadres de résultats institutionnels en phase avec les buts.
 34. Les indicateurs de base du FIDA ont déjà été mis en correspondance avec certains indicateurs relatifs des ODD, comme l'indique la réforme du Système de gestion des résultats et de l'impact¹². Le Fonds réalise actuellement un examen interne de cette mise en correspondance afin de s'assurer que les sous-indicateurs des ODD sont appariés aux indicateurs de base les plus appropriés et que sa contribution au Programme 2030 peut être déterminée précisément. Cet examen consiste notamment à mettre en évidence la manière dont les indicateurs (nouveaux, existants ou actualisés) contribuent aux cibles des ODD et à veiller à ce que les liens avec l'impact des ODD soient clairement définis et cohérents. Il va sans dire que de nombreux indicateurs sont pluridimensionnels et couvrent plusieurs buts – le suivi de l'état nutritionnel des femmes, par exemple, peut donner des informations sur l'ODD n° 2 (faim zéro) et l'ODD n° 5 (égalité entre les sexes). L'examen vise cependant à étudier et à approfondir ces liens.
 35. Une fois que l'examen aura été mené à bien, le FIDA a l'intention d'automatiser le rattachement des indicateurs de base aux indicateurs et sous-indicateurs des ODD dans le Système de gestion des résultats opérationnels, qui est en ligne. Cela lui permettra de suivre la contribution de chaque projet aux ODD à l'aide des indicateurs de base et de communiquer ces informations au public, ainsi qu'au Conseil d'administration, ce qui représentera un grand pas en avant s'agissant de l'évaluation des liens entre les produits et les effets directs des projets du Fonds ainsi que des progrès au regard des ODD concernés.

¹² Voir <https://webapps.ifad.org/members/ec/96/docs/french/EC-2017-96-W-P-7.pdf>.

IV. Théorie du changement et grandes lignes du Cadre de gestion des résultats proposé

36. La théorie du changement de FIDA12 a été présentée en juillet 2020 au cours de la deuxième session de la Consultation sur FIDA12, dans le cadre de l'examen du modèle opérationnel et du cadre de financement de ladite reconstitution des ressources. Elle est en cours d'intégration dans le projet de rapport sur FIDA12. Elle a été formulée durant les discussions sur l'orientation stratégique du FIDA, les principes étant de tirer parti de la proximité avec les bénéficiaires et de mieux s'adapter pour répondre aux besoins des populations que le Fonds appuie, en renforçant l'approche programmatique par pays, démarche qui sera étayée par le cadre financier porteur de transformation et les changements institutionnels.
37. La présente section expose la théorie du changement et met en évidence les types d'indicateurs utilisés à chaque niveau pour mesurer les priorités du FIDA et les transformations qu'il opère.

Théorie du changement

38. L'organisation et les objectifs du modèle opérationnel de FIDA12 sont décrits à la figure 2 ci-après, qui expose la théorie du changement pour cette reconstitution des ressources. La théorie du changement se caractérisera par la proximité et l'adaptabilité, qui sont les principes transversaux pour l'obtention de résultats.
39. L'échelon le plus élevé, le niveau I, est consacré à l'ambition du FIDA d'apporter une contribution importante aux ODD n^{os} 1 et 2, tout en ayant un impact positif sur d'autres buts (ceux axés sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, les changements climatiques et la justice, par exemple). Il sera cohérent avec les niveaux supérieurs des précédents modèles opérationnels et avec le Cadre stratégique.
40. Le deuxième niveau met l'accent sur l'amplification et l'approfondissement de l'impact afin de contribuer à la concrétisation du Programme 2030, en élargissant la portée, en accélérant l'exécution, en renforçant la résilience grâce aux thématiques transversales et en veillant à ce que les effets des opérations du FIDA soient plus durables.
41. Dans le troisième pilier, celui des résultats opérationnels, le FIDA entend consolider, renforcer et perfectionner son précédent modèle d'exécution en accordant une place centrale aux programmes de pays porteurs de transformation. Ces programmes nécessiteront des relations plus étroites avec un éventail de partenaires et des solutions sur mesure, en particulier de nouvelles méthodes de travail, notamment grâce au Programme-cadre du FIDA pour la résilience du monde rural et à ses trois piliers – le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne, l'initiative Soutenabilité, stabilité, sécurité en Afrique et l'initiative Muraille verte pour le Sahara – et au mécanisme de collaboration avec le secteur privé. Pour appuyer ces changements, on opérera une transformation de l'institution (autour des personnes, des processus et des systèmes) et de son architecture financière (dans le souci de préserver la viabilité financière du Fonds tout en optimisant les ressources pour les pays et les populations les plus pauvres).

Figure 2
Théorie du changement pour FIDA12



Niveau I: objectifs de développement durable

42. **Le niveau I regroupe les indicateurs relatifs aux ODD pertinents pour le mandat du FIDA.** Il comprend des indicateurs associés aux sous-indicateurs des ODD n^{os}1 et 2 qui correspondent aux activités principales du FIDA et à sa proposition de valeur. Ils font l'objet d'un suivi à l'échelle mondiale et ont été intégrés dans le Cadre de gestion des résultats en tant que valeurs de référence.

Tableau 2
Niveau I – Buts et contexte

Indicateurs	Source	Note
1.1 Contribution du FIDA à l'ODD n° 1: Pas de pauvreté	Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies	Il s'agit des indicateurs relatifs aux ODD approuvés pour le Programme 2030 qui présentent la plus forte pertinence au regard du mandat du FIDA.
1.2 Contribution du FIDA à l'ODD n° 2: Faim zéro		

43. Comme le montre le tableau 3, un sous-indicateur d'ODD a été ajouté au cadre. Le sous-indicateur 2.3.1, qui permet de suivre la productivité des petits producteurs de denrées alimentaires a été intégré en raison de son importance dans la lutte contre la faim, mais aussi parce qu'il reflète les progrès obtenus à l'échelle mondiale grâce au premier objectif stratégique du FIDA, à savoir renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres.

Tableau 3
Niveau I – Indicateur qu'il est proposé d'ajouter au Cadre de gestion des résultats de FIDA12

Indicateurs	Source	Sous-indicateur des ODD
1.2 Contribution du FIDA à l'ODD n° 2: Faim zéro		
1.2.3 Productivité des petits producteurs de denrées alimentaires (ODD n° 2.3.1)	Division de statistique	2.3.1

Niveau II: Impact et résultats dans le domaine du développement

44. **Le niveau II porte sur l'impact et les résultats à atteindre, et consiste à faire état d'indicateurs ciblés relatifs à l'impact, aux effets directs et aux produits.** Il est important de préciser qu'il s'agit de résultats de développement obtenus au niveau des pays, qui sont soumis à l'influence d'événements exogènes et qui relèvent de la responsabilité conjointe du FIDA et des autorités nationales. Des changements ont été apportés au niveau II pour les indicateurs d'impact, d'effet direct et de produit.

Tableau 4

Niveau II – Impact et résultats dans le domaine du développement

Indicateurs	Source	Note
2.1 Impact	Évaluations de l'impact du FIDA	Ces indicateurs sont harmonisés avec le Cadre stratégique 2016-2025.
2.2 Portée des interventions, effets directs et produits	Indicateurs de base issus du Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA	Ces indicateurs seront utilisés pour suivre les résultats du FIDA par thématique: portée, accès aux technologies agricoles et aux services de production; services financiers inclusifs; possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emplois en milieu rural; infrastructures rurales; viabilité environnementale et changements climatiques; nutrition; accès aux ressources naturelles.
2.3 Notation des effets directs obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement du projet	Notes des RAP, et validations par IOE de RAP et d'évaluations de la performance de projets	Ces critères seront utilisés pour les RAP élaborés à l'achèvement des projets financés par le FIDA.

45. **Impact.** Les indicateurs d'impact de FIDA12 sont identiques à ceux de FIDA11. Ils se rapportent directement à l'impact attribuable au FIDA, mesuré au moyen d'évaluations rigoureuses. Les cibles correspondantes sont énoncées sous la forme de fourchettes fondées sur les scénarios financiers C à E définis dans le document relatif au modèle opérationnel et au cadre de financement de FIDA12. Ces cibles seront arrêtées définitivement pour la session finale de la Consultation, et dépendront du niveau des contributions des États membres à la reconstitution des ressources.
46. **Effets directs et produits.** Les indicateurs de ce niveau ont été organisés en fonction des cibles des ODD auxquels ils sont rattachés et des domaines thématiques du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Leurs cibles ont également été définies sous la forme de fourchettes, qui seront déterminées en fonction des ressources mobilisées auprès des États membres, et seront définitivement arrêtées pour la session finale de la Consultation. Les cibles rendent compte des modifications importantes apportées au modèle opérationnel, telles que le cadre financier proposé, et le développement de synergies entre le programme de prêts et dons et les nouveaux instruments tels que le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne, le Programme pour la résilience du monde rural et le Programme de participation du secteur privé au financement. S'agissant des indicateurs de base au niveau des effets directs, le FIDA a élaboré une méthode de mesure standard pour renforcer la communication des résultats à ce niveau.
47. Suite aux discussions menées lors des consultations sur la reconstitution des ressources, et au titre de l'engagement du FIDA à intégrer davantage les résultats, deux indicateurs de base ont été ajoutés au niveau des produits et des effets directs. Ils mesurent les éléments suivants:
- La création d'emplois.** Le FIDA assure déjà un suivi du nombre de nouveaux emplois créés dans le cadre des indicateurs de base de certains projets. Le FIDA a désormais intégré cet indicateur de base au Cadre de gestion des résultats, au vu de son importance pour la réduction de la pauvreté et l'accroissement des avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché (objectif stratégique n° 2).

Cet indicateur est particulièrement important pour comprendre les opérations que le FIDA met en place dans l'optique d'offrir davantage de débouchés aux jeunes ruraux, lesquels sont les plus exposés au chômage. Comme dans le cas des indicateurs relatifs aux personnes, cette mesure sera ventilée par sexe et par âge.

- ii) **Régimes fonciers.** Les régimes fonciers font partie des indicateurs de base définis dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA11, mais l'expérience a montré qu'il était difficile de communiquer des données sur ce sujet, car elles reposent sur les registres officiels de l'administration foncière ou d'autres institutions officielles concernées recevant un appui du projet. De ce fait, l'indicateur relatif aux régimes fonciers a été modifié afin de permettre au FIDA de mieux suivre sa contribution formelle et informelle à un accès équitable à la terre. À cette fin, on dénumbrera les personnes qui reçoivent un appui les aidant à obtenir des droits officiels de propriété ou d'utilisation des terres, de l'eau ou des masses d'eau, tels que définis par les systèmes d'information foncière accessibles au public. Cette reformulation s'inscrit dans le prolongement des meilleures pratiques qui se font jour dans un certain nombre d'institutions.
48. Le niveau II comprend également les résultats issus des notations des effets directs à l'achèvement. Deux nouveaux indicateurs ont été ajoutés à cette section: le premier mesure la performance des pouvoirs publics, et le deuxième la performance globale du FIDA dans les projets. D'autres indicateurs ont été supprimés dans le souci de s'affranchir de la dépendance à l'égard de mesures subjectives de la performance. Comme nous l'avons vu plus haut, la méthode utilisée pour attribuer des notes aux rapports d'achèvement sera actualisée conjointement par la direction et par IOE dans le cadre de la révision du Manuel de l'évaluation, en 2021.

49. Le tableau 5 ci-après présente une synthèse des indicateurs ajoutés au niveau II.

Tableau 5
Niveau II – Indicateurs qu’il est proposé d’ajouter au Cadre de gestion des résultats de FIDA12

2.2 Portée des interventions, effets directs et produits				
<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence¹³</i>	<i>Cible de FIDA12 (fin 2024)¹⁴</i>	<i>Cible de FIDA11 (fin 2021)</i>
2.2.8 Nombre de bénéficiaires occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d’emploi ¹⁵	Indicateurs de base	s.o.	Suivi ¹⁶	s.o.
2.2.16 Nombre de bénéficiaires obtenant un accès plus sécurisé à la terre	Indicateurs de base	s.o.	Suivi	s.o.
2.3 Notation des résultats obtenus dans le domaine du développement à l’achèvement du projet				
<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence (2016-2018) (RIDE* 2019)</i>	<i>Cible de FIDA12 (fin 2024)</i>	<i>Cible de FIDA11 (fin 2021)</i>
2.3.2 Performance des pouvoirs publics (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	80	80	80
2.3.3 Performance du FIDA (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	s.o.	90	s.o.

* Rapport sur l’efficacité du FIDA en matière de développement

Niveau III. Obtention d’un impact grâce à la performance opérationnelle et organisationnelle

50. **Le niveau III se rapporte à l’obtention d’un impact et rend compte de la performance opérationnelle et organisationnelle.** À ce niveau, les indicateurs sont organisés autour des trois piliers proposés dans le modèle opérationnel de FIDA12: programmes de pays porteurs de transformation, changements institutionnels porteurs de transformation et cadre financier porteur de transformation. Les indicateurs du niveau III sont ceux pour lesquels l’appropriation et la responsabilisation du FIDA sont les plus importantes, car ils mesurent la performance du Fonds, et non la performance conjointe du Fonds et des autorités nationales.

¹³ Voir la version intégrale du Cadre de gestion des résultats de FIDA12 pour une explication des valeurs de référence.

¹⁴ Les cibles pour FIDA12 sont indiquées sous la forme de fourchettes fondées sur les scénarios financiers C à E définis dans le document relatif au modèle opérationnel et au cadre de financement de FIDA12, et dépendront finalement du scénario retenu par les membres.

¹⁵ Il s’agit du nombre de nouveaux emplois permanents ou saisonniers récurrents qui ont été créés sur les exploitations et en dehors des exploitations depuis le démarrage du projet, correspondant soit à des travailleurs indépendants, soit à des salariés de microentreprises et de petites et moyennes entreprises. Les emplois créés dans les organisations paysannes ayant bénéficié d’un appui au titre du projet sont également inclus, mais les emplois temporaires créés pour une durée limitée (par exemple pour la construction de routes) sont exclus. Comme tous les indicateurs fondés sur les personnes, celui-ci sera ventilé selon l’âge, le sexe et le statut d’autochtone.

¹⁶ Il s’agit d’un nouvel indicateur d’effet direct, pour lequel on ne dispose pas de données historiques. Il utilisera de nouvelles méthodes de calcul.

Tableau 6
Niveau III – Obtention d'un impact

Indicateurs	Source	Note
Programmes de pays porteurs de transformation		
3.1 Performance des programmes de pays	Enquête auprès des parties prenantes, examens à l'achèvement des COSOP et bases de données institutionnelles	Les indicateurs agrégés sont fondés sur les résultats de l'enquête annuelle auprès des parties prenantes du FIDA et sur les examens à l'achèvement des COSOP.
3.2 Conception pour l'obtention d'un impact	Groupe assurance qualité, validation institutionnelle et bases de données institutionnelles	Ces indicateurs sont fournis par le Groupe assurance qualité et des sources institutionnelles dans le cadre de la validation de la conception des nouveaux projets financés par le FIDA.
3.3 Gestion proactive du portefeuille	Bases de données institutionnelles et notes de supervision	Ces indicateurs portent sur la proactivité du FIDA et sur l'exécution de son programme de prêts et dons et de son programme de travail.
Cadre financier porteur de transformation		
3.4 Ressources	Dons, Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS) et bases de données institutionnelles	Ces indicateurs sont utilisés pour le suivi du cofinancement et de la taille des projets d'investissement du FIDA.
Changements institutionnels porteurs de transformation		
3.5 Efficience institutionnelle	Bases de données institutionnelles	Ces indicateurs sont utilisés pour le suivi de l'exécution du budget administratif du FIDA.
3.6 Décentralisation	Bases de données institutionnelles	Ces indicateurs sont utilisés pour le suivi de la décentralisation du FIDA.
3.7 Gestion des ressources humaines	Bases de données institutionnelles	Ces indicateurs se rapportent à la performance du FIDA dans le domaine des ressources humaines.
3.8 Transparence	Département de la gestion des programmes et Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA)	Ces indicateurs sont utilisés pour le suivi de la performance du FIDA en matière de renforcement de la transparence.

51. **Programmes de pays porteurs de transformation.** Il s'agit du pilier qui comporte le plus grand nombre d'indicateurs. Des améliorations et des nouveautés sont prévues pour ce pilier afin de mieux rendre compte de la conception du portefeuille, des approches de gestion et de la proactivité du FIDA. La direction propose d'ajouter des indicateurs durant FIDA12 pour refléter pleinement l'étendue de la collaboration du Fonds avec le secteur privé, ainsi que d'autres indicateurs permettant de mieux mesurer l'innovation, la participation des partenaires et la volonté à intégrer les thématiques transversales dans les conceptions de projet. Par ailleurs, deux nouveaux indicateurs sont proposés pour le suivi de la proactivité et de l'agilité du Fonds, conformément aux pratiques observées dans d'autres institutions de développement.

- i) À mesure qu'il développera sa collaboration avec le **secteur privé** pour renforcer ses programmes de pays, le Fonds effectuera un suivi grâce à l'indicateur 3.1.6 (voir le tableau 7), qui porte sur les COSOP comprenant des interventions du secteur privé. La cible correspondante pour FIDA12 est fixée à 50% des programmes de pays.
- ii) Plusieurs nouveaux indicateurs ont été ajoutés en vue de vérifier la qualité des conceptions de projet du FIDA alors que celui-ci s'engage dans des opérations plus ciblées et plus innovantes. Comme indiqué plus haut, trois nouveaux indicateurs sont intégrés en vue de mesurer les **ambitions au regard des thématiques transversales** et de suivre les projets propres à transformer les rapports femmes-hommes, le financement climatique et les projets renforçant les capacités d'adaptation aux changements climatiques

(indicateurs 3.2.3 à 3.2.5). Pour mieux appréhender les autres instruments et mécanismes importants, le FIDA mesure la qualité des projets financés par des dons (indicateur 3.2.1), la qualité de ses opérations de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) (indicateur 3.2.8) et le pourcentage de projets intégrant des solutions fondées sur les technologies de l'information et des communications au service du développement (indicateur 3.2.9).

- iii) Pour s'assurer qu'il prenne en compte les changements apportés à son portefeuille au cours de l'exécution des projets, le Fonds rendra compte de **l'avancement global de l'exécution** (indicateur 3.3.2) à partir des notes attribuées durant la supervision de ses projets. Par ailleurs, **l'indice de proactivité** (indicateur 3.3.3) a été ajouté aux fins de suivi de la proactivité du FIDA en matière de gestion du portefeuille. Cet indicateur comprend une méthode standard – utilisée par les BMD – de mesure du nombre de projets problématiques qui ont été restructurés ou dont le statut a changé (de "projet problématique" à "projet sans risque", par exemple). Cet indice témoigne souvent d'une amélioration de l'efficacité d'un projet ou d'une appropriation de ce dernier par les pouvoirs publics.

52. **Cadre financier porteur de transformation.** Les indicateurs de ce pilier comprennent les systèmes de mesure nécessaires pour surveiller la viabilité financière du FIDA et les engagements relatifs aux allocations convenus avec les États membres. En dépit des difficultés entraînées par la pandémie de COVID-19, le FIDA a maintenu ses ambitions en matière de cofinancement et a renforcé son engagement à collaborer avec le secteur privé.

- i) Il propose d'ajouter au cadre un indicateur relatif à ses **fonds propres utilisables**. Cet indicateur (3.4.2) donne une information essentielle sur l'effet de levier du FIDA, et est associé aux autres déterminants de sa viabilité financière, à savoir le degré de concessionnalité et les volumes de reconstitution et catégories de prêts connexes. Le FIDA augmentant progressivement le recours à l'emprunt, cet indicateur sera d'autant plus important.
- ii) Comme dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA11, le **cofinancement** sera divisé en deux sections – les ressources nationales et les ressources internationales –, qui seront toutefois regroupées durant FIDA12 sous un même indicateur qui rendra compte des deux composantes (indicateur 3.4.3). Le ratio cible global de 1:1,4 de FIDA11 sera conservé, à savoir que pour chaque USD investi par le Fonds durant FIDA12, au moins 1,4 USD sera investi par ses partenaires. Tout en reconnaissant que le cofinancement est largement induit par des projets individuels, et malgré les incertitudes quant aux financements internationaux et nationaux dans le contexte de l'après-pandémie, le FIDA a maintenu la cible de 1:0,6 pour le cofinancement international. Le ratio relativement plus élevé de 0,8 pour le cofinancement national a également été conservé, car il s'agit d'un objectif important au regard de l'accent mis par le FIDA sur le renforcement de l'appropriation par les pouvoirs publics et de la durabilité, problèmes récurrents dans le portefeuille d'activités du Fonds.
- iii) Parallèlement à son ambition de développer la collaboration avec le **secteur privé**, le Fonds propose de mieux surveiller cet engagement en suivant l'effet de levier des investissements du secteur privé mobilisés dans le portefeuille (indicateur 3.4.4).

53. **Changement institutionnel porteur de transformation.** Les indicateurs de ce pilier portent sur la performance institutionnelle du FIDA, notamment l'efficacité organisationnelle, la décentralisation et la gestion des ressources humaines. Parmi les modifications apportées à ce pilier figurent la poursuite de la décentralisation (augmentation de la cible) et une surveillance renforcée de

l'application de la politique de tolérance zéro de l'institution face au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.

- i) Pour FIDA12, la cible relative à la **décentralisation** de postes inscrits au budget dans les bureaux de pays et les pôles régionaux sera portée à 45%, afin de maintenir la forte dynamique de FIDA11 (de 16% durant la Consultation sur FIDA11 à 32% actuellement).
- ii) La performance de la gestion par le FIDA des mesures de **prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles** fera l'objet d'un suivi à l'aide d'un nouvel indicateur en deux volets visant à assurer le respect des normes éthiques et professionnelles les plus exigeantes, et à préserver un environnement de travail qui veille au bien-être des personnes dans l'institution et lors de l'exécution des projets. Le premier volet de cet indicateur mesurera le pourcentage de membres du personnel achevant la formation en ligne, et le second suivra le pourcentage de nouvelles unités de gestion de projet (UGP) bénéficiant de la formation à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

54. Les nouveaux indicateurs qui seront intégrés dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 7

Niveau III – Indicateurs qu'il est proposé d'ajouter au Cadre de gestion des résultats de FIDA12

	Source	Valeur de référence (2019)	Cible de FIDA12 (fin 2024)	Cible de FIDA11 (fin 2021)	
Programmes de pays porteurs de transformation					
3.1	Performance des programmes de pays				
3.1.6	COSOP intégrant des interventions du secteur privé complétant le programme de prêts et dons (en pourcentage)	Examen de l'assurance qualité	s.o.	50	s.o.
3.2	Conception pour l'obtention d'un impact				
3.2.2	Note globale de la qualité initiale des projets financés grâce à un don (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	100	95	90
3.2.3	Projets conçus dans le but de transformer les rapports femmes-hommes (en pourcentage)	Validation institutionnelle	32	35	25
3.2.4	Financement climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques (en pourcentage)	Validation institutionnelle basée sur les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique	34	35	25
3.2.5	Capacités en matière d'action climatique: projets conçus dans le but de renforcer les capacités d'adaptation (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	s.o.	90	s.o.
3.2.7	Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes de supervision	s.o.	80	s.o.
3.2.8	Qualité globale de la CSST dans les COSOP (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	s.o.	90	s.o.
3.2.9	Projets comprenant au stade de la conception des solutions fondées sur les technologies de l'information et des communications au service du développement (en pourcentage)	Examen de l'assurance qualité	s.o.	20	s.o.

3.3	Gestion proactive du portefeuille				
3.3.2	Avancement global de l'exécution (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes de supervision	89	85	s.o.
3.3.3	Indice de proactivité (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	55	70 ¹⁷	s.o.
Cadre financier porteur de transformation					
3.4	Ressources				
3.4.2	Fonds propres utilisables (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	40,3	Suivi	Suivi
3.4.4	Effet de levier des investissements du secteur privé mobilisés par le FIDA ¹⁸ (effet de levier moyen)	Bases de données institutionnelles	s.o.	5	s.o.
Changements institutionnels porteurs de transformation					
3.6	Décentralisation				
3.6.2	Efficacité de la décentralisation [indicateur générique]				
3.7	Gestion des ressources humaines				
3.7.3	Pourcentage de membres du personnel achevant la formation en ligne consacrée à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Bases de données institutionnelles	s.o.	98	s.o.
	Pourcentage d'UGP bénéficiant de la formation consacrée à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles pour les nouveaux projets	Bases de données institutionnelles	s.o.	50	s.o.
3.7.4	Gestion de la performance	Bases de données institutionnelles	s.o.	50	s.o.

V. Responsabilisation, révision et communication d'informations

55. L'efficacité du Cadre de gestion des résultats de FIDA12 dépend aussi bien de la qualité des données et que de l'utilisation des retours d'information aux fins d'adaptation des opérations du Fonds. Ces deux aspects sont essentiels si le FIDA entend utiliser le présent cadre non seulement comme outil d'établissement de rapports, mais aussi comme mécanisme d'amélioration de la gestion des résultats.

Données

56. La source de données du niveau I est la base de données sur les ODD gérée par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Ces données permettent au FIDA d'inscrire le suivi des cibles des ODD relatives à son mandat dans la perspective du Programme 2030. Le principal inconvénient est que ces données ne sont pas mises à jour suffisamment souvent. D'après les estimations récentes de l'Organisation des Nations Unies, la plupart des pays ne collectent pas régulièrement des données pour plus de la moitié des indicateurs globaux des ODD; des valeurs indicatives, telles que celles communiquées par l'intermédiaire du rapport sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, seront utilisées pour mesurer les progrès¹⁹.

¹⁷ Cette cible correspond à la nouvelle définition, conforme à celle retenue par les autres institutions financières internationales, qui comprend la restructuration des projets en cours.

¹⁸ Montant global des ressources des secteurs public et privé mobilisées par le FIDA grâce à ses propres investissements et à son appui à des projets non souverains, dans l'ensemble du portefeuille.

¹⁹ Jennifer Oldfield, "The Problem of Lagging Data for Development – and What to Do About It" – *Chronique de l'ONU*, 2 mars 2020.

Voir <https://www.un.org/en/un-chronicle/persistent-problem-lagging-data%E2%80%94and-what-do-about-it>.

57. La communication d'informations sur les cinq indicateurs d'impact du niveau II (2.1.1 à 2.1.5) reposera sur les évaluations de l'impact de 15% environ des projets couverts par l'Initiative de l'évaluation de l'impact du FIDA. Les indicateurs de portée des interventions, d'effet direct et de produit seront établis au moyen du Système de gestion des résultats opérationnels, que l'on renforce actuellement en vue de rassembler automatiquement les produits et d'automatiser les contrôles de qualité. Les notes relatives aux effets directs obtenus dans le domaine du développement proviendront toujours des RAP.
58. S'agissant du niveau III, les données proviendront principalement des bases de données institutionnelles, telles que la base d'analyse des effectifs et le GRIPS. Les autres sources de données comprennent: les examens à l'achèvement des COSOP et les réponses à l'enquête (remaniée) auprès des parties prenantes sur la performance des programmes de pays (3.1); les notes issues de l'assurance qualité à la conception; les notes de supervision et les notes à l'achèvement pour évaluer la proactivité de la gestion du portefeuille (3.3).

Suivi et communication d'informations

59. Comme pour les cadres précédents, les informations relatives au Cadre de gestion des résultats de FIDA12 seront communiquées dans le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) annuel. Le RIDE sera complété par le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, établi par IOE.
60. Comme ce fut le cas pour FIDA9 et FIDA10, un rapport de synthèse regroupant les constatations des évaluations de l'impact du Fonds sera présenté au Conseil d'administration au début de 2022. Avec cette initiative, le FIDA reste la seule institution financière internationale à évaluer systématiquement les résultats en matière de développement attribués aux opérations qu'elle finance.
61. L'examen à mi-parcours de FIDA12, qui sera présenté aux États membres en 2023, fera le point sur les progrès accomplis durant FIDA11 et la première partie de FIDA12. Il sera également l'occasion de rendre compte de la capacité du Fonds à élargir et approfondir son impact et à mettre en œuvre son approche des programmes de pays. S'agissant du Cadre de gestion des résultats, l'examen à mi-parcours permettra également de se pencher sur les éventuelles modifications à lui apporter.

VI. Indicateurs du Cadre de gestion des résultats pour FIDA12

Tableau 8
Niveau I – Buts et contexte

		Source	Sous-indicateur des ODD	Valeur de référence (année)	Résultats (année)
1.1	Contribution du FIDA à l'ODD n° 1: Pas de pauvreté				
1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour) (ODD 1.1.1)	Division de statistique	1.1.1	s.o.	
1.2	Contribution du FIDA à l'ODD n° 2: Faim zéro				
1.2.1	Prévalence de l'insécurité alimentaire (ODD 2.1.2)	Division de statistique	2.1.2	s.o.	
1.2.2	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (ODD 2.2.2)	Division de statistique	2.2.2	s.o.	
1.2.3	Productivité des petits producteurs de denrées alimentaires (ODD 2.3.1) (nouveau)	Division de statistique	2.3.1	s.o.	
1.2.4	Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires (ODD 2.3.2)	Division de statistique	2.3.2	s.o.	
1.2.5	Dépenses publiques au titre de l'agriculture (indice) (ODD 2.a.1)	Division de statistique	2.A.1	s.o.	

Tableau 9
Niveau II – Impact et résultats dans le domaine du développement²⁰

2.1. Impact							
Objectif stratégique	Cibles des ODD	Numéro dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA12	Indicateur	Source	Valeur de référence (FIDA10 2016-2018)	Cible de FIDA12 (fin 2024) ²¹	Cible de FIDA11 (fin 2021)
	1.2 et 2.3	2.1.1	Nombre de personnes dont le revenu a augmenté (en millions de personnes) (ODD 2.3 et 1.2)	Évaluation de l'impact du FIDA	62	60 – 75	44
Objectif stratégique n° 1	2.3.2	2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions de personnes) (ODD 2.3.2)	Évaluation de l'impact du FIDA	47	46 – 57	47
Objectif stratégique n° 2	2.3	2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché (en millions de personnes) (ODD 2.3)	Évaluation de l'impact du FIDA	50	49 – 61	46
Objectif stratégique n° 3	1.5	2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (en millions de personnes) (ODD 1.5)	Évaluation de l'impact du FIDA	26	25 – 32	24
	2.1	2.1.5	Nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (en millions de personnes) (ODD 2.1)	Évaluation de l'impact du FIDA	s.o.	9 – 13	12
2.2. Portée des interventions, effets directs et produits							
Domaines d'intérêt thématique du Cadre stratégique 2016-2025	Cible des ODD	Numéro dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA12	Indicateur	Source	Valeur de référence ²²	Cible de FIDA12 (fin 2024) ²³	Cible de FIDA11 (fin 2021)
Portée des interventions	1.4	2.2.1	Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet (en millions de personnes)	Indicateurs de base	110	110 – 145	120

²⁰ Tous les indicateurs fondés sur les personnes seront ventilés en fonction du sexe et de l'âge.

²¹ Les fourchettes de cibles d'impact correspondent à l'impact attendu, déterminé à partir des scénarios financiers C à E de FIDA12, tels que définis dans le document relatif au modèle opérationnel et au cadre de financement, qui utilisent sur une cible de cofinancement de 1:4 et génèrent un programme de travail compris entre 7,9 milliards d'USD et 9,8 milliards d'USD.

²² Les valeurs de référence sont ici les résultats prévus que le FIDA doit atteindre d'ici à 2021 (estimations du RIDE 2022). Le RIDE est très sensible aux variations de l'échantillon de projets, et le FIDA s'attend à des changements majeurs concernant ses principaux bailleurs de fonds d'ici à la fin de FIDA11. Les projections peuvent contribuer à réduire la variabilité et à augmenter la précision.

²³ Les cibles pour FIDA12 sont indiquées sous la forme de fourchettes fondées sur les scénarios financiers C à E définis dans le document relatif au modèle opérationnel et au cadre de financement de FIDA12, et dépendront finalement du scénario retenu par les membres.

Accès aux technologies agricoles et aux services de production	1.4, 2.3 et 2.4	2.2.2	Nombre d'hectares de terres agricoles où ont été construites ou remises en état des infrastructures en rapport avec l'eau	Indicateurs de base	450 000	550 000 – 770 000	70 000
		2.2.3	Nombre de personnes ayant reçu une formation portant sur les pratiques ou les technologies de production (en millions de personnes)	Indicateurs de base	2,7	2,8 – 4,2	3,5
Services financiers inclusifs	1.4, 2.3 et 8.3	2.2.4	Nombre de personnes vivant dans les zones rurales ayant accès à des services financiers (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (en millions de personnes)	Indicateurs de base	18	19 – 26	23
Possibilités diversifiées en matière d'entrepreneuriat et d'emplois en milieu rural	8.2, 8.3 et 10.2	2.2.5	Nombre d'entreprises rurales ayant accès à des services d'aide aux entreprises	Indicateurs de base	600 000	735 000 – 1 260 000	100 000
		2.2.6	Nombre de personnes ayant reçu une formation portant sur des activités génératrices de revenus ou la gestion d'entreprise (en millions de personnes)	Indicateurs de base	2,7	2,7 – 3,6	3,2
		2.2.7	Nombre de producteurs ruraux bénéficiant d'un appui qui sont membres d'une organisation de producteurs (en millions de personnes)	Indicateurs de base	0,7	0,9 – 1,2	1,2
		2.2.8	Nombre de bénéficiaires occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi ²⁴ (nouveau)	Indicateurs de base	s.o.	Suivi ²⁵	s.o.
Infrastructures rurales	2.3	2.2.9	Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées	Indicateurs de base	12 000	14 300 – 22 000	20 000
Viabilité environnementale et changements climatiques	2.4, 5.4, 7.2, 13.1-13.3 et 15.1-15.3	2.2.10	Nombre d'hectares exploités selon des pratiques résilientes face aux changements climatiques (en millions d'hectares)	Indicateurs de base	1,5	1,5 – 2,1	1,5
		2.2.11	Nombre de groupes recevant un appui pour la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat	Indicateurs de base	10 000	10 000 – 14 700	10 000
		2.2.12	Nombre de ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes face aux changements climatiques	Indicateurs de base	300 000	305 000 – 420 000	300 000

²⁴ Il s'agit du nombre de nouveaux emplois permanents ou saisonniers récurrents qui ont été créés sur les exploitations et en dehors des exploitations depuis le démarrage du projet, correspondant soit à des travailleurs indépendants, soit à des salariés de microentreprises et de petites et moyennes entreprises. Les emplois créés dans les organisations paysannes ayant bénéficié d'un appui du projet sont également inclus, mais les emplois temporaires créés pour une durée limitée (par exemple pour la construction de routes) sont exclus. Comme tous les indicateurs fondés sur les personnes, celui-ci sera ventilé selon l'âge, le sexe et le statut d'autochtone.

²⁵ Il s'agit d'un nouvel indicateur d'effet direct, pour lequel on ne dispose pas de données historiques et qui utilise de nouvelles méthodes de calcul.

		2.2.13	Nombre de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (équivalent-dioxyde de carbone) évitées ou de carbone fixé (millions de tonnes sur 20 ans)	Indicateurs de base	65	95 – 100	65
Nutrition	2.2	2.2.14	Nombre de personnes bénéficiant d'un appui ciblé visant à améliorer leur nutrition (en millions de personnes)	Indicateurs de base	5	5 – 7,4	5
		2.2.15	Pourcentage de femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale	Indicateurs de base	20	20 – 32	s.o.
Accès aux ressources naturelles	1.4, 5.a	2.2.16	Nombre de bénéficiaires obtenant un accès plus sécurisé à la terre (nouveau)	Indicateurs de base	s.o.	Suivi	s.o.

2.3. Notation des résultats obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement du projet²⁶

Numéro	Indicateur	Source	Valeur de référence (2016-2018) (RIDE 2019)	Cible de FIDA12 (fin 2024)	Cible de FIDA11 (fin 2021)
2.3.1	Résultat global du projet (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	s.o.	90	90
		Notes d'IOE	s.o.	Suivi	s.o.
2.3.2	Performance des pouvoirs publics (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes des RAP	80	80	80
2.3.3	Performance du FIDA (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes des RAP	s.o.	90	s.o.
2.3.4	Efficiency (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	67	80	80
2.3.5	Durabilité des avantages (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	71	85	85
2.3.6	Reproduction à plus grande échelle (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	88	95	95
2.3.7	Égalité femmes-hommes (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	88	90	90
	Égalité femmes-hommes (note égale ou supérieure à 5) (en pourcentage)	Notes des RAP	s.o.	60	60
2.3.8	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	84	90	90
2.3.9	Adaptation aux changements climatiques (note égale ou supérieure à 4) en pourcentage)	Notes des RAP	83	90	85

²⁶ La définition de certains de ces indicateurs pourra être revue dans le cadre de la révision du Manuel de l'évaluation, plus précisément en ce qui concerne la possibilité de reproduction à plus grande échelle et les chances d'obtenir des avantages durables.

Tableau 10
Niveau III – Obtention d'un impact

		Source	Valeur de référence (2019)	Cible de FIDA12 (fin 2024)	Cible de FIDA11 (fin 2021)
Programmes de pays porteurs de transformation					
3.1	Performance des programmes de pays				
3.1.1	Pertinence des stratégies de pays du FIDA (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	93	90	90
		Examens à l'achèvement des COSOP	s.o.	80	80
3.1.2	Efficacité des stratégies de pays du FIDA (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	89	90	90
		Examens à l'achèvement des COSOP	s.o.	80	80
3.1.3	Renforcement des partenariats (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	91	90	90
		Examens à l'achèvement des COSOP	s.o.	80	80
3.1.4	Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	83	90	90
		Examens à l'achèvement des COSOP	s.o.	80	80
3.1.5	Gestion des savoirs (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	93	90	90
		Examens à l'achèvement des COSOP	s.o.	80	s.o.
3.1.6	COSOP intégrant des interventions du secteur privé complétant le programme de prêts et dons (en pourcentage) (nouveau)	Examen de l'assurance qualité	s.o.	50	s.o.
3.2	Conception pour l'obtention d'un impact				
3.2.1	Note globale de la qualité de la conception du projet (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) ^d	Notes issues de l'assurance qualité	93	95	95
3.2.2	Note globale de la qualité initiale des projets financés grâce à un don (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes issues de l'assurance qualité	100	95	90
3.2.3	Projets conçus dans le but de transformer les rapports femmes-hommes (en pourcentage) (nouveau)	Validation institutionnelle	32	35	25
3.2.4	Financement climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques (en pourcentage) (nouveau)	Validation institutionnelle basée sur les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique	34	35	25
3.2.5	Capacités en matière d'action climatique: projets conçus dans le but de renforcer les capacités d'adaptation (en pourcentage) (nouveau)	Notes issues de l'assurance qualité	s.o.	90	s.o.
3.2.6	Pertinence des approches de ciblage suivies dans les projets d'investissement du FIDA (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	93	90	90

3.2.7	Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes de supervision	s.o.	80	s.o.
3.2.8	Qualité globale de la CSST dans les COSOP (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes issues de l'assurance qualité	s.o.	90	s.o.
3.2.9	Projets comprenant au stade de la conception des solutions fondées sur les technologies de l'information et des communications au service du développement (en pourcentage) (nouveau)	Examen de l'assurance qualité	s.o.	20	s.o.
3.3	Gestion proactive du portefeuille				
3.3.1	Ratio de décaissement (en pourcentage)	Oracle FLEXCUBE	17,9	15	17
3.3.2	Avancement global de l'exécution (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes de supervision	89	85	s.o.
3.3.3	Indice de proactivité (en pourcentage) (nouveau)	Bases de données institutionnelles	55	70 ²⁷	s.o.
Cadre financier porteur de transformation					
3.4	Ressources				
3.4.1	Ratio d'endettement (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	8,1	Suivi	Suivi
3.4.2	Fonds propres utilisables (en pourcentage) (nouveau)	Bases de données institutionnelles	40,3	Suivi	Suivi
3.4.3	Ratio de cofinancement	GRIPS	1:1,37	1:1,4	1:1,4
	Ratio de cofinancement (international)	GRIPS	1:0,61	1:0,6	1:0,6
	Ratio de cofinancement (national)	GRIPS	1:0,76	1:0,8	1:0,8
3.4.4	Effet de levier des investissements du secteur privé mobilisés par le FIDA ²⁸ (effet de levier moyen) (nouveau)	Bases de données institutionnelles	s.o.	5	s.o.
Changement institutionnel porteur de transformation					
3.5	Efficiences institutionnelles				
3.5.1	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons du FIDA (y compris les fonds gérés par le FIDA) (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	11,2	12,5	12,9
3.5.2	Ratio budget administratif/portefeuille de prêts et dons en cours	Bases de données institutionnelles	2,1	2,1	2,1
3.6	Décentralisation				
3.6.1	Proportion de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays/pôles régionaux (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	32	45	33
3.6.2	Efficacité de la décentralisation [indicateur générique] (nouveau)				
3.7	Gestion des ressources humaines				
3.7.1	Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau P-5 et supérieur	Bases de données institutionnelles	33,9	35	35

²⁷ Cette cible correspond à la nouvelle définition, conforme à celle retenue par les autres institutions financières internationales, qui comprend la restructuration des projets en cours.

²⁸ Montant global des ressources des secteurs public et privé mobilisées par le FIDA grâce à ses propres investissements et à son appui à des projets non souverains, dans l'ensemble du portefeuille.

3.7.2	Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	Bases de données institutionnelles	94	90	100
3.7.3	Pourcentage de membres du personnel achevant la formation en ligne consacrée à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (nouveau)	Bases de données institutionnelles	s.o.	98	s.o.
	Pourcentage d'UGP bénéficiant de la formation consacrée à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles pour les nouveaux projets (nouveau)	Bases de données institutionnelles	s.o.	50	s.o.
3.7.4	Gestion de la performance (nouveau)	Bases de données institutionnelles	s.o.	50	s.o.
3.8	Transparence				
3.8.1	Pourcentage de RAP soumis dans les six mois suivant l'achèvement du projet, et pourcentage de rapports rendus publics	Département de la gestion des programmes	67/74	85/90	85/90
3.8.2	Degré de conformité des publications du FIDA aux normes de l'IITA (en pourcentage)	IITA	86	75	75

VII. Définitions et sources de données des indicateurs du Cadre de gestion des résultats de FIDA12

Tableau 11
Niveau I – Buts et contexte

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Définition
1.1	Contribution du FIDA à l'ODD n° 1: Pas de pauvreté		
1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour) (ODD 1.1.1)	Division de statistique	L'indicateur 1.1.1 des ODD correspond au pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 USD par jour en parité de pouvoir d'achat 2011 au niveau international. Le seuil de pauvreté fixé au niveau international est actuellement égal à 1,90 USD par jour en parité de pouvoir d'achat 2011.
1.2	Contribution du FIDA à l'ODD n° 2: Faim zéro		
1.2.1	Prévalence de l'insécurité alimentaire (ODD 2.1.2)	Division de statistique	L'indicateur 2.1.2 des ODD correspond à la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience.
1.2.2	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (ODD 2.2.2)	Division de statistique	L'indicateur 2.2.2 des ODD correspond à la prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'Organisation mondiale de la Santé) chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (émaciation et surpoids).
1.2.3	Productivité des petits producteurs de denrées alimentaires (ODD 2.3.1) (nouveau)	Division de statistique	L'indicateur 2.3.1 des ODD correspond au volume de la production agricole des petits producteurs de denrées alimentaires (cultures, élevage, pêche et activités forestières) pour le nombre de jours considéré. L'indicateur correspond au rapport entre la production annuelle et le nombre de jours ouvrables sur une année.
1.2.4	Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires (ODD 2.3.2)	Division de statistique	L'indicateur 2.3.2 des ODD correspond au revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone.
1.2.5	Dépenses publiques au titre de l'agriculture (indice) (ODD 2.a.1)	Division de statistique	L'indicateur 2.a.1 des ODD correspond à la part de l'agriculture dans les dépenses publiques divisée par la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut, le terme "agriculture" englobant l'agriculture au sens strict, la foresterie, la pêche et la chasse. La mesure est un indice indépendant de la monnaie employée pour effectuer les calculs, égal au ratio de ces deux parts.

Tableau 12

Niveau II – Impact et résultats dans le domaine du développement²⁹

Numéro	Libellé de l'indicateur	Source	Définition
2.1 Impact			
2.1.1	Nombre de personnes dont le revenu a augmenté (en millions de personnes) (ODD 2.3 et 1.2)	Évaluation de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux dont la situation économique a évolué (de 10% ou plus), notamment du point de vue des revenus, de la consommation et de la richesse (les effets liés à la pandémie de COVID-19 et autres crises à l'échelle mondiale seront ici considérés). Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2025.
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée (en millions de personnes) (ODD 2.3.2)	Évaluation de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes enregistrant une augmentation importante (20% ou plus) de leur production agricole (les effets liés à la pandémie de COVID-19 et autres crises à l'échelle mondiale seront ici considérés). Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2025.
2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché (en millions de personnes) (ODD 2.3)	Évaluation de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes enregistrant une augmentation de la valeur de la production vendue (20% ou plus) sur les marchés agricoles (les effets liés à la pandémie de COVID-19 et autres crises à l'échelle mondiale seront ici considérés). Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2025.
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (en millions de personnes) (ODD 1.5)	Évaluation de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes dont la résilience s'est renforcée (de 20% ou plus) (les effets liés à la pandémie de COVID-19 et autres crises à l'échelle mondiale seront ici considérés). Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2025.
2.1.5	Nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (en millions de personnes) (ODD 2.1)	Évaluation de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes dont la nutrition s'est améliorée (augmentation de 10% ou plus de la diversité alimentaire) (les effets liés à la pandémie de COVID-19 et autres crises à l'échelle mondiale seront ici considérés). Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2025.
2.2 Portée des interventions, effets directs et produits			
2.2.1	Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet (en millions de personnes)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de personnes qui ont directement bénéficié des services promus ou appuyés par le projet, ou les ont utilisés.
2.2.2	Nombre d'hectares de terres agricoles où ont été construites ou remises en état des infrastructures en rapport avec l'eau	Indicateurs de base	Les infrastructures liées à l'eau sont notamment les barrages et les fossés, les infrastructures d'irrigation et de drainage, les infrastructures de collecte d'eau de pluie et les puits et autres points d'eau construits ou remis en état avec l'appui du projet.
2.2.3	Nombre de personnes ayant reçu une formation portant sur les pratiques ou les technologies de production (en millions de personnes)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de personnes qui ont bénéficié au moins une fois d'une formation sur les pratiques et technologies de production améliorées ou innovantes. Les thèmes de formation peuvent concerner la production végétale, la production animale, la production forestière ou la production halieutique.
2.2.4	Nombre de personnes vivant dans les zones rurales ayant accès à des services financiers (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (en millions de personnes)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de personnes ayant accès à un produit ou un service financier spécifiquement appuyé par le projet et le prestataire de services financiers partenaire. Ces services sont notamment les suivants: prêts et microprêts, épargne, assurance et microassurance, envois de fonds, et adhésion à une organisation financière à assise communautaire (groupe d'épargne et de crédit, par exemple).
2.2.5	Nombre d'entreprises rurales ayant accès à des services d'aide aux entreprises	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre d'entreprises rurales qui ont accédé aux services d'aide aux entreprises promus par le projet. Les entreprises rurales sont des entreprises structurées qui ont un lieu d'implantation physique précis, sont normalement dotées d'un statut juridique, disposent d'un compte bancaire et comptent des employés. On classe également dans

²⁹ Tous les indicateurs fondés sur les personnes seront ventilés en fonction du sexe et de l'âge.

			cette catégorie les activités pré-entrepreneuriales comme les initiatives de travail indépendant et les microentreprises dont les activités sont semi-structurées. On pourra prendre en considération les entreprises formelles et informelles, mais seules seront incluses les activités hors exploitation des secteurs amont et aval (transformation et commercialisation). Les activités de production sont exclues. Suivant la définition qui en est généralement donnée, les services de développement des entreprises visent à améliorer la performance de l'entreprise, son accès au marché et sa capacité à être concurrentielle.
2.2.6	Nombre de personnes ayant reçu une formation portant sur des activités génératrices de revenus ou la gestion d'entreprise (en millions de personnes)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de personnes qui ont bénéficié d'une formation sur des thèmes en rapport avec des activités génératrices de revenus, notamment le traitement, la transformation et la commercialisation post-production. On inclut dans ces activités la production de fromage, la transformation à petite échelle de fruits, de viande et de produits laitiers, l'artisanat (notamment le tissage, la broderie, le tricot, la couture et le filage de la laine), la conservation de produits agricoles et les techniques agroalimentaires, la manutention conforme aux normes de sécurité (utilisation de produits chimiques, pesticides) et autres exigences de qualité, le conditionnement, et l'information et les procédures ayant trait au marché. La formation professionnelle est également incluse (formation de forgerons, menuisiers, couturiers, tailleurs, coiffeurs, maçons et soudeurs). La formation à la gestion d'entreprise porte sur la gestion organisationnelle, la comptabilité, la gestion de la trésorerie et la commercialisation.
2.2.7	Nombre de producteurs ruraux bénéficiant d'un appui qui sont membres d'une organisation de producteurs (en millions de personnes)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de producteurs ruraux qui sont membres d'une organisation de producteurs, que celle-ci soit ou non officiellement enregistrée.
2.2.8	Nombre de bénéficiaires occupant un nouvel emploi ou ayant accès à de nouvelles possibilités d'emploi (nouveau)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de nouveaux emplois permanents ou saisonniers récurrents qui ont été créés sur les exploitations et en dehors des exploitations depuis le démarrage du projet, correspondant soit à des travailleurs indépendants, soit à des salariés de microentreprises et de petites et moyennes entreprises. Les emplois créés dans les organisations paysannes ayant bénéficié d'un appui du projet sont également inclus, mais les emplois temporaires créés pour une durée limitée (par exemple pour la construction de routes) sont exclus.
2.2.9	Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées	Indicateurs de base	Il s'agit de la longueur totale, en kilomètres, des routes entièrement construites, remises en état ou améliorées (par exemple routes de desserte transformées en routes asphaltées) dans le cadre du projet. Tous les types de routes seront inclus: routes de desserte, routes revêtues et routes primaires, secondaires ou tertiaires.
2.2.10	Nombre d'hectares exploités selon des pratiques résilientes face aux changements climatiques (en millions d'hectares)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre d'hectares de terres sur lesquelles des activités ont été lancées en vue de régénérer les fonctions productives et protectrices de la terre, de l'eau et des écosystèmes naturels ou d'inverser les processus de dégradation.
2.2.11	Nombre de groupes recevant un appui pour la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de groupes (qu'ils soient ou non formellement enregistrés; communautés autochtones comprises) participant à la gestion des ressources naturelles (terrains de parcours, ressources collectives, ressources en eau, forêts, pâturages, lieux de pêche et autres ressources naturelles) à des fins agricoles et ayant reçu un appui au titre du projet pour améliorer la durabilité des services fournis à la base de ressources et gérer les risques d'origine climatique. On tiendra compte également des groupes de gestion des ressources naturelles associés à la promotion des technologies et pratiques de protection de l'environnement, à la lutte contre la déforestation et la désertification et à la promotion d'initiatives de conservation du sol et de l'eau aux fins de prévention des risques d'origine climatique ou d'accroissement de la résilience face à ces risques. Les risques d'origine climatique sont les risques qui résultent des changements climatiques touchant des systèmes naturels et humains et des régions. On prévoit des risques directement liés aux changements climatiques notamment pour les secteurs productifs fortement tributaires des ressources naturelles, comme l'agriculture, la pêche et la foresterie. L'objectif est, à terme, de permettre à ces personnes ou à ces groupes de prendre des décisions plus judicieuses et davantage axées sur la résilience, qui peuvent protéger leurs moyens d'existence des pertes et dommages susceptibles d'être provoqués par des phénomènes liés au climat.

2.2.12	Nombre de ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes face aux changements climatiques	Indicateurs de base	Il s'agit du pourcentage de bénéficiaires de projets ayant déclaré lors de l'enquête avoir été formés à des pratiques écologiquement viables ou à la gestion des risques d'origine climatique et: a) maîtriser totalement ces pratiques; b) utiliser désormais de manière régulière ces technologies et pratiques.
2.2.13	Nombre de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (équivalent-dioxyde de carbone) évitées ou de carbone fixé (millions de tonnes sur 20 ans)	Indicateurs de base	Il s'agit d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre (équivalent-dioxyde de carbone) qui peuvent être évitées ou réduites sur 20 ans grâce à l'introduction et à l'adoption de techniques et de pratiques encouragées dans le cadre des projets. Cet indicateur se mesure en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone au moyen d'outils internationalement reconnus de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, reposant sur les méthodes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en particulier l'Ex-ante Carbon Balance Tool (bilan carbone ex-ante) et le Global Livestock Environmental Assessment Model-interactive (Modèle interactif pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial) (GLEAM-i).
2.2.14	Nombre de personnes bénéficiant d'un appui ciblé visant à améliorer leur nutrition (en millions de personnes)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre de bénéficiaires de projets classés comme "tenant compte des enjeux nutritionnels" qui ont participé directement aux activités conçues pour améliorer la nutrition.
2.2.15	Pourcentage de femmes déclarant avoir atteint le niveau de diversité alimentaire minimale	Indicateurs de base	L'indicateur s'applique aux projets classés comme "tenant compte des enjeux nutritionnels" et à tout projet comportant des activités dont le but spécifique est d'améliorer ou de diversifier le régime alimentaire et la nutrition des ménages ciblés, en particulier les ménages dirigés par une femme. Il s'agit du pourcentage de femmes interrogées ayant déclaré que la qualité et la diversité de leur régime alimentaire s'étaient améliorées (autrement dit que leur alimentation était plus variée et plus nutritive) par rapport à l'année précédente.
2.2.16	Nombre de bénéficiaires obtenant un accès plus sécurisé à la terre (nouveau)	Indicateurs de base	Il s'agit du nombre des bénéficiaires qui, grâce à l'appui qui leur a été apporté, ont obtenu une sécurité foncière plus importante sur la terre (forêts, terres agricoles, pâturages), l'eau (pour l'élevage, les cultures, à usages domestiques et eau potable) ou des plans d'eau (pour la pêche de capture ou l'aquaculture).

2.3 Notation des résultats obtenus dans le domaine du développement à l'achèvement du projet ³⁰			
2.3.1	Résultat global du projet (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux dans l'ensemble. La valeur de cet indicateur correspond à l'évaluation générale de l'intervention.
		Notes d'IOE	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux dans l'ensemble par IOE dans ses validations de RAP et ses évaluations de la performance des projets. L'évaluation générale de l'intervention repose sur les analyses des aspects ci-après et les notes attribuées en conséquence: impact sur la pauvreté rurale, pertinence, efficacité, efficacité, durabilité des avantages, égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes, innovation et reproduction à plus grande échelle, gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques.
2.3.2	Performance des pouvoirs publics (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux s'agissant de la performance globale de l'emprunteur lors de l'exécution du projet. Il s'agit de la performance du principal organisme d'exécution, le représentant de l'emprunteur chargé de gérer le compte spécial, du comité de pilotage du projet et de l'autorité nationale responsable de l'audit.
2.3.3	Performance du FIDA (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux s'agissant de la performance globale du FIDA dans le cadre de la conception du projet, de la supervision de son exécution et de l'appui à cette dernière.
2.3.4	Efficience (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de l'efficience. Cet indicateur correspond à la mesure du degré d'efficience économique avec lequel les ressources/apports (fonds, compétences, temps, etc.) sont convertis en résultats.
2.3.5	Durabilité des avantages (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de la durabilité des avantages. Cet indicateur permet de déterminer la probabilité que les avantages nets découlant d'une intervention de développement perdurent au-delà de la phase d'appui financier externe. Il évalue également la probabilité que les résultats obtenus et attendus soient résilients face aux risques après la clôture du projet.
2.3.6	Reproduction à plus grande échelle (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de la reproduction à plus grande échelle. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les interventions de développement du FIDA ont été reproduites à plus grande échelle (ou le seront vraisemblablement) par les autorités gouvernementales, des donateurs, le secteur privé et d'autres institutions.
2.3.7	Égalité femmes-hommes (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de l'égalité femmes-hommes. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les interventions du FIDA ont favorisé l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, par exemple en ce qui concerne l'accès et les droits de celles-ci relatifs aux actifs, aux ressources et aux services; leur participation aux processus décisionnels; la répartition équilibrée de la charge de travail et l'impact sur les revenus, la nutrition et les moyens d'existence des femmes.
	Égalité femmes-hommes (note égale ou supérieure à 5) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés satisfaisants (5) ou mieux du point de vue de l'égalité femmes-hommes à l'aide de la définition ci-dessus.
2.3.8	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les interventions de développement du FIDA contribuent à l'établissement de moyens d'existence et d'écosystèmes résilients. L'accent est mis sur l'utilisation et la gestion du milieu naturel, en particulier les ressources naturelles (prises au sens des matières premières remplissant une fonction socioéconomique et culturelle) et les écosystèmes et la biodiversité, pour les biens et les services qu'ils fournissent.
2.3.9	Adaptation aux changements climatiques (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes des RAP	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de l'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit de la contribution du projet à la réduction des incidences négatives des changements climatiques par des mesures d'adaptation ou de réduction des risques.

³⁰ La définition de certains de ces indicateurs pourra être revue dans le cadre de la révision du Manuel de l'évaluation, plus précisément en ce qui concerne la possibilité de reproduction à plus grande échelle et les chances d'obtenir des avantages durables.

Tableau 13

Niveau III – Obtention d'un impact

<i>Numéro</i>	<i>Libellé de l'indicateur</i>	<i>Source</i>	<i>Définition</i>
Programmes de pays porteurs de transformation			
3.1	Performance des programmes de pays		
3.1.1	Pertinence des stratégies de pays du FIDA (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	Il s'agit du pourcentage moyen de réponses jugées satisfaisantes (note égale ou supérieure à 3 sur une échelle de 4) pour toutes les questions de l'enquête relatives à la pertinence des programmes de pays durant la période considérée.
		Examens à l'achèvement des COSOP	L'indicateur évalue l'harmonisation et la cohérence avec: i) les objectifs stratégiques; ii) les priorités géographiques; iii) le ciblage sous-sectoriel; iv) les principales institutions partenaires; v) l'approche de ciblage utilisée, notamment l'accent placé sur certains groupes sociaux; vi) la gamme d'instruments associés dans le programme de pays (prêts, dons et activités hors prêts); vii) les dispositions relatives à la gestion du programme de pays et du COSOP. On s'intéressera essentiellement au contenu effectif de la stratégie du programme de pays, que celle-ci soit ou non clairement exposée dans le COSOP.
3.1.2	Efficacité des stratégies de pays du FIDA (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	Il s'agit du pourcentage moyen de réponses jugées satisfaisantes (note égale ou supérieure à 3 sur une échelle de 4) pour toutes les questions de l'enquête relatives à l'efficacité des stratégies de pays du FIDA durant la période considérée.
		Examens à l'achèvement des COSOP	L'indicateur détermine dans quelle mesure les objectifs stratégiques globaux (selon le COSOP) ont été atteints, dans quelle mesure d'autres résultats intéressants mais non prévus à l'origine ont été obtenus au niveau du programme, et s'il est possible d'établir un lien logique crédible entre les initiatives appuyées par les partenaires et par le FIDA (prêt, activités hors prêts, gestion du programme) et les résultats observés. On se penchera plus spécialement sur les rôles joués par les pouvoirs publics et le FIDA dans la gestion globale du programme de pays aux fins de l'obtention de résultats.
3.1.3	Renforcement des partenariats (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	Il s'agit du pourcentage moyen de réponses jugées satisfaisantes (note égale ou supérieure à 3 sur une échelle de 4) pour toutes les questions de l'enquête relatives au renforcement des partenariats pour la période considérée.
		Examens à l'achèvement des COSOP	L'indicateur se rapporte au processus continu consistant à envisager, développer, entretenir et renforcer des partenariats (tels qu'ils sont définis dans la Stratégie du FIDA en matière de partenariat) dans une optique stratégique, et englobe une large gamme d'activités plus ou moins tangibles. Il montre dans quelle mesure le renforcement des partenariats a contribué de façon efficiente et efficace à la réalisation des buts et objectifs du FIDA.
3.1.4	Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	Il s'agit du pourcentage moyen de réponses jugées satisfaisantes (note égale ou supérieure à 3 sur une échelle de 4) pour toutes les questions de l'enquête relatives à l'élaboration des politiques au niveau national pour la période considérée.
		Examens à l'achèvement des COSOP	L'indicateur établit dans quelle mesure le FIDA collabore directement ou indirectement avec les gouvernements partenaires et d'autres parties prenantes au niveau du pays pour influencer les priorités de l'action publique ou la conception, l'exécution et l'évaluation des politiques qui déterminent les perspectives de transformation inclusive et durable du monde rural.

3.1.5	Gestion des savoirs (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Enquête auprès des parties prenantes	Il s'agit du pourcentage moyen de réponses jugées satisfaisantes (note égale ou supérieure à 3 sur une échelle de 4) pour toutes les questions de l'enquête relatives à la gestion des savoirs pour la période considérée.
		Examens à l'achèvement des COSOP	On connaîtra la définition précise de la gestion des savoirs une fois que le nouveau Manuel de l'évaluation aura été élaboré conjointement avec IOE; l'indicateur détermine cependant dans quelle mesure la gestion des savoirs a contribué de manière efficace à la réalisation des buts et objectifs du FIDA.
3.1.6	COSOP intégrant des interventions du secteur privé complétant le programme de prêts et dons (en pourcentage) (nouveau)	Examen de l'assurance qualité	Il s'agit de la proportion de nouveaux COSOP approuvés sur le cycle de FIDA12 qui comprennent une description des possibilités de collaboration du FIDA avec le secteur privé sur la durée du programme, en complément de ses différentes interventions.

3.2	Conception pour l'obtention d'un impact		
3.2.1	Note globale de la qualité de la conception du projet (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	Il s'agit de la note synthétique attribuée au cours du processus d'assurance qualité au regard de plusieurs aspects, à savoir: i) la prise en compte du contexte national; ii) l'évaluation des capacités institutionnelles nationales et locales; iii) la cohérence des objectifs, des activités et des effets directs et produits attendus qui sont proposés; iv) la préparation à l'exécution; v) la probabilité de réalisation des objectifs en matière de développement; vi) la proportion dans laquelle les recommandations relatives à l'amélioration de la qualité ont été appliquées. Les notes correspondent à une moyenne sur 12 mois.
3.2.2	Note globale de la qualité initiale des projets financés grâce à un don (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes issues de l'assurance qualité	Il s'agit de la note synthétique attribuée au cours du processus d'assurance qualité au regard de plusieurs aspects liés à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience, à savoir: i) l'harmonisation stratégique; ii) les liaisons; iii) la pertinence de la théorie du changement; iv) le ciblage; v) l'innovation; vi) la gestion des savoirs; vii) le suivi-évaluation; viii) les partenariats; ix) le cofinancement. Les notes correspondent à une moyenne sur 12 mois.
3.2.3	Projets conçus dans le but de transformer les rapports femmes-hommes (en pourcentage) (nouveau)	Validation institutionnelle	Il s'agit du pourcentage de projets du FIDA qui s'emploient activement à transformer les rapports de force entre femmes et hommes en s'attaquant aux normes sociales, aux pratiques, aux attitudes, aux croyances et aux systèmes de valeurs qui constituent des obstacles structurels à l'inclusion et à l'autonomisation des femmes et des filles. Ces projets cherchent à garantir aux femmes une égalité d'accès aux avoirs productifs et aux services, et à l'emploi et aux débouchés commerciaux, et à favoriser des politiques et des lois nationales qui les soutiennent. Les équipes des projets transformant les rapports entre femmes et hommes sont tenues de communiquer des informations au regard de l'indice de l'autonomisation qui a été élaboré par le FIDA à partir de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau des projets établi par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Cet indicateur est mesuré au stade de la conception, à partir d'un ensemble de critères validés dans les rapports de conception de projet des opérations du FIDA qui ont été approuvées.
3.2.4	Financement climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques (en pourcentage) (nouveau)	Validation institutionnelle basée sur les méthodes utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'action climatique	Il s'agit de la valeur en USD communiquée sous la forme d'un pourcentage du montant total des opérations approuvées du FIDA, calculé à l'aide des méthodes internationalement reconnues utilisées par les banques multilatérales de développement pour le suivi de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets. Le financement climatique est calculé au stade de la conception, à partir des tableaux de dépenses et des rapports de conception de projet des opérations du FIDA qui ont été approuvées.
3.2.5	Capacités en matière d'action climatique: projets conçus dans le but de renforcer les capacités d'adaptation (en pourcentage) (nouveau)	Notes issues de l'assurance qualité	Il s'agit du pourcentage des projets du FIDA qui comprennent des activités visant à renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques dans divers domaines (augmentation des revenus; amélioration de l'accès aux ressources productives; autonomisation des groupes vulnérables). Cet indicateur est mesuré au stade de la conception, à partir des rapports de conception de projet des opérations du FIDA qui ont été approuvées.
3.2.6	Pertinence des approches de ciblage suivies dans les projets d'investissement du FIDA (en pourcentage)	Notes issues de l'assurance qualité	Il s'agit d'une note attribuée au cours du processus d'assurance qualité au regard des aspects suivants: i) la cohérence entre la population ciblée par le projet et le groupe cible défini dans la politique et les directives opérationnelles du FIDA concernant le ciblage; ii) l'adéquation de l'approche de ciblage proposée s'agissant d'atteindre le groupe cible souhaité dans un contexte de projet donné. Les notes correspondent à une moyenne sur 24 mois.
3.2.7	Qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets	Notes de supervision	Il s'agit du pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants (4) ou mieux du point de vue de la qualité de la participation et des retours d'information des groupes cibles des projets. On cherche à évaluer, par exemple, dans

	(note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)		quelle mesure les activités prévues liées à la participation et aux retours d'information des groupes cibles sont toujours menées à bien et exécutées en temps voulu, notamment les mesures qui visent à favoriser l'inclusion sociale et la participation des groupes vulnérables, marginalisés et défavorisés, et à "fermer la boucle de rétroaction"; et dans quelle mesure les mécanismes de réparation des torts sont efficaces, réactifs et facilement accessibles aux groupes cibles.
3.2.8	Qualité globale de la CSST dans les COSOP (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes d'assurance qualité	Il s'agit de la note synthétique attribuée au cours du processus d'assurance qualité au regard de plusieurs aspects, notamment de l'évaluation destinée à déterminer dans quelle mesure la stratégie de CSST: i) est adaptée au contexte des pays; ii) contribue aux objectifs stratégiques des COSOP, en synergie avec d'autres activités de prêt et hors prêt; iii) repose sur une définition claire des besoins, des possibilités, des partenariats, des domaines d'action, des ressources et des mécanismes de suivi. Les notes correspondent à une moyenne sur 12 mois.
3.2.9	Projets comprenant au stade de la conception des solutions fondées sur les technologies de l'information et des communications au service du développement (en pourcentage) (nouveau)	Examen de l'assurance qualité	Il s'agit de la proportion de nouveaux projets d'investissement approuvés durant FIDA12 qui comprennent des activités ou des composantes spécifiques liées aux technologies de l'information et des communications au service du développement.
3.3	Gestion proactive du portefeuille		
3.3.1	Ratio de décaissement (en pourcentage)	Oracle FLEXCUBE	Il s'agit du montant total décaissé au titre du programme de prêts et dons pendant la période examinée, divisé par le solde non décaissé des prêts et dons approuvés et signés qui sont entrés en vigueur ou en phase de décaissement au début de la période examinée.
3.3.2	Avancement global de l'exécution (note égale ou supérieure à 4) (en pourcentage) (nouveau)	Notes de supervision	Il s'agit du pourcentage de projets ayant obtenu une note égale ou supérieure à 4 pour cette estimation clé de la supervision et de l'appui à l'exécution, qui est établie à partir des progrès enregistrés au regard d'une combinaison d'indicateurs sur la gestion des projets et la gestion et l'exécution financières. Les scores pris en compte concernent notamment la qualité de la gestion des projets, la qualité de la gestion financière, les décaissements et la passation des marchés.
3.3.3	Indice de proactivité (en pourcentage) (nouveau)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du pourcentage de projets en cours qui avaient été considérés comme "problématiques" au vu des précédentes notations de performance approuvées et qui ont été mis à niveau, restructurés, achevés ou fermés, annulés ou suspendus dans le cadre des notations de performance approuvées les plus récentes.
Cadre financier porteur de transformation			
3.4	Ressources		
3.4.1	Ratio d'endettement (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	Aux termes du Cadre d'emprunt intégré (voir document EB 2020/130/R.31), il s'agit du rapport, exprimé en pourcentage, entre la portion de l'encours de la dette correspondant au principal des emprunts et les fonds propres initiaux disponibles. Les fonds propres initiaux disponibles correspondent au montant total des fonds propres ajusté des contributions à recevoir et des billets à ordre à encaisser et majoré de la provision pour pertes sur prêts. Le montant total des fonds propres correspond à la somme des contributions et des réserves générales, moins le déficit cumulé. Le ratio sera calculé au 31 décembre de chaque année.
3.4.2	Fonds propres utilisables (en pourcentage) (nouveau)	Bases de données institutionnelles	Aux termes de la Politique d'adéquation des fonds propres (voir document EB 2019/128/R.43), le ratio de fonds propres utilisables correspond à la somme des fonds propres initiaux disponibles, des ressources requises et du volant de réserve (en pourcentage des fonds propres initiaux disponibles), divisée par les fonds propres initiaux disponibles. Les fonds propres initiaux disponibles correspondent au montant total des fonds propres ajusté des contributions à recevoir et des billets à ordre à encaisser et majoré de la provision pour pertes sur prêts. Le montant total des fonds propres correspond à la somme des contributions et des réserves générales, moins le déficit cumulé. Le ratio sera calculé au 31 décembre de chaque année.
3.4.3	Ratio de cofinancement	GRIPS	Il s'agit du montant des cofinancements provenant de sources internationales et nationales (contributions des États et des bénéficiaires), divisé par le montant des financements du FIDA en faveur des projets approuvés au cours

			d'une période de trois ans donnée (montants en USD courants). Ce ratio indique le montant, exprimé en USD, du cofinancement mobilisé pour chaque dollar de financement apporté par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
	Ratio de cofinancement (international)	GRIPS	Il s'agit du montant des cofinancements provenant uniquement de sources internationales, divisé par le montant des financements du FIDA en faveur des projets approuvés au cours d'une période de trois ans donnée (montants en USD courants). Ce ratio indique le montant, exprimé en USD, du cofinancement mobilisé pour chaque dollar de financement apporté par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
	Ratio de cofinancement (national)	GRIPS	Il s'agit du montant des cofinancements provenant uniquement de sources nationales, divisé par le montant des financements du FIDA en faveur des projets approuvés au cours d'une période de trois ans donnée (montants en USD courants). Ce ratio indique le montant, exprimé en USD, du cofinancement mobilisé pour chaque dollar de financement apporté par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
3.4.4	Effet de levier des investissements du secteur privé mobilisés par le FIDA (effet de levier moyen) (nouveau)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit de la valeur des investissements du FIDA dans un projet du secteur privé, divisée par le coût total du projet. S'agissant des projets qui apportent un appui à des intermédiaires financiers, le coût total du projet est défini comme suit: Pour les fonds et véhicules d'investissement, il s'agit des ressources totales mobilisées par le fonds ou véhicule d'investissement. Au tout début de la phase d'élaboration de tels fonds/véhicules, la taille cible du fonds ou du véhicule est utilisée comme valeur indicative. Pour les banques et autres institutions financières, il s'agit du coût total des projets financés par ces dernières grâce à l'appui financier du FIDA.

Changements institutionnels porteurs de transformation			
3.5	Efficiences institutionnelles		
3.5.1	Ratio dépenses administratives/programme de prêts et dons du FIDA (y compris les fonds gérés par le FIDA) (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE), divisé par le montant des fonds du programme de prêts et dons engagés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et les autres dons, les fonds du Programme d'adaptation à l'agriculture paysanne et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA pendant la période visée (moyenne mobile sur 36 mois).
3.5.2	Ratio budget administratif/portefeuille de prêts et dons en cours	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE), divisé par le montant du programme de prêts et dons en cours (de l'approbation à la clôture), comprenant les prêts, les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et les autres dons, les fonds du Programme d'adaptation à l'agriculture paysanne et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA (moyenne mobile sur 36 mois).
3.6	Décentralisation		
3.6.1	Proportion de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays/pôles régionaux (en pourcentage)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du rapport entre le nombre total de postes affectés aux bureaux de pays et aux pôles régionaux et le nombre total de postes (budget administratif uniquement).
3.6.2	Efficacité de la décentralisation [indicateur générique] (nouveau)	À déterminer	À déterminer
3.7	Gestion des ressources humaines		
3.7.1	Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau P-5 et supérieur	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du nombre de femmes appartenant au personnel du cadre organique recruté sur le plan national ou international et titulaire de contrats à durée déterminée ou indéterminée dans la fourchette de classes allant de personnel du cadre organique recruté sur le plan national de classe D (NOD) ou P-5 jusqu'à la vice-présidence, sur le nombre total de membres du cadre organique recrutés sur le plan national ou international et titulaires de contrats à durée déterminée ou indéterminée dans la même fourchette de classes. Les membres du personnel pris en compte dans le calcul doivent occuper des postes financés au titre du budget administratif du FIDA, du budget d'IOE ou du budget de la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA. Sont exclus le Président ou la Présidente, le Directeur ou la Directrice d'IOE, le personnel recruté pour de courtes durées, le personnel recruté localement (agents des services généraux au siège et dans les bureaux de liaison, agents des services généraux recrutés sur le plan national), les administrateurs et administratrices auxiliaires, les gestionnaires de programmes spéciaux, les accords de partenariat, le personnel détaché au FIDA, le personnel occupant des postes financés par des fonds supplémentaires, le personnel sous contrat coextensif (subordonné à l'existence du poste), les personnes recrutées au titre de contrats hors personnel (consultants, chercheurs invités, accords de services spéciaux, stagiaires, etc.) et le personnel des entités accueillies.
3.7.2	Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du nombre moyen de jours qui s'écoulent entre la date de clôture de l'avis de vacance et la date de sélection d'un candidat (c'est-à-dire la date à laquelle le Conseil des nominations et des promotions rend sa décision) pour tous les recrutements sur le plan international de membres du cadre organique menés à bien au cours d'une période d'un an donnée (moyenne mobile sur 12 mois).
3.7.3	Pourcentage de membres du personnel achevant la formation en ligne consacrée à la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (nouveau)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du nombre de personnes ayant achevé la formation en ligne consacrée à la prévention et au signalement du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

	Pourcentage d'UGP achevant la formation sur le programme de lutte contre le harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles pour les nouveaux projets (nouveau)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du pourcentage d'unités de gestion de projet qui exécutent de nouveaux projets et qui bénéficient de la formation organisée par le Bureau de la déontologie sur la prévention et le signalement du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.
3.7.4	Gestion de la performance (nouveau)	Bases de données institutionnelles	Il s'agit du nombre de plans d'amélioration de la performance ayant donné de bons résultats sur le nombre total de plans d'amélioration de la performance pendant un cycle du système d'évaluation de la performance.
3.8	Transparence		
3.8.1	Pourcentage de RAP soumis dans les six mois suivant l'achèvement du projet, et pourcentage de rapports rendus publics	Département de la gestion des programmes	Il s'agit de la proportion de RAP qui ont été soumis dans un délai de six mois après l'achèvement du projet. Sur ce total, la proportion de RAP mis en ligne sur le site Web du FIDA doit être précisée.
3.8.2	Degré de conformité des publications du FIDA aux normes de l'IITA (en pourcentage)	IITA	Il s'agit de la note attribuée par l'IITA à ses signataires dans son tableau de bord relatif au "niveau de détail". Elle correspond à la moyenne pondérée des notes concernant les informations de base, les informations financières et la valeur ajoutée [http://dashboard.iatistandard.org/comprehensiveness.html].